

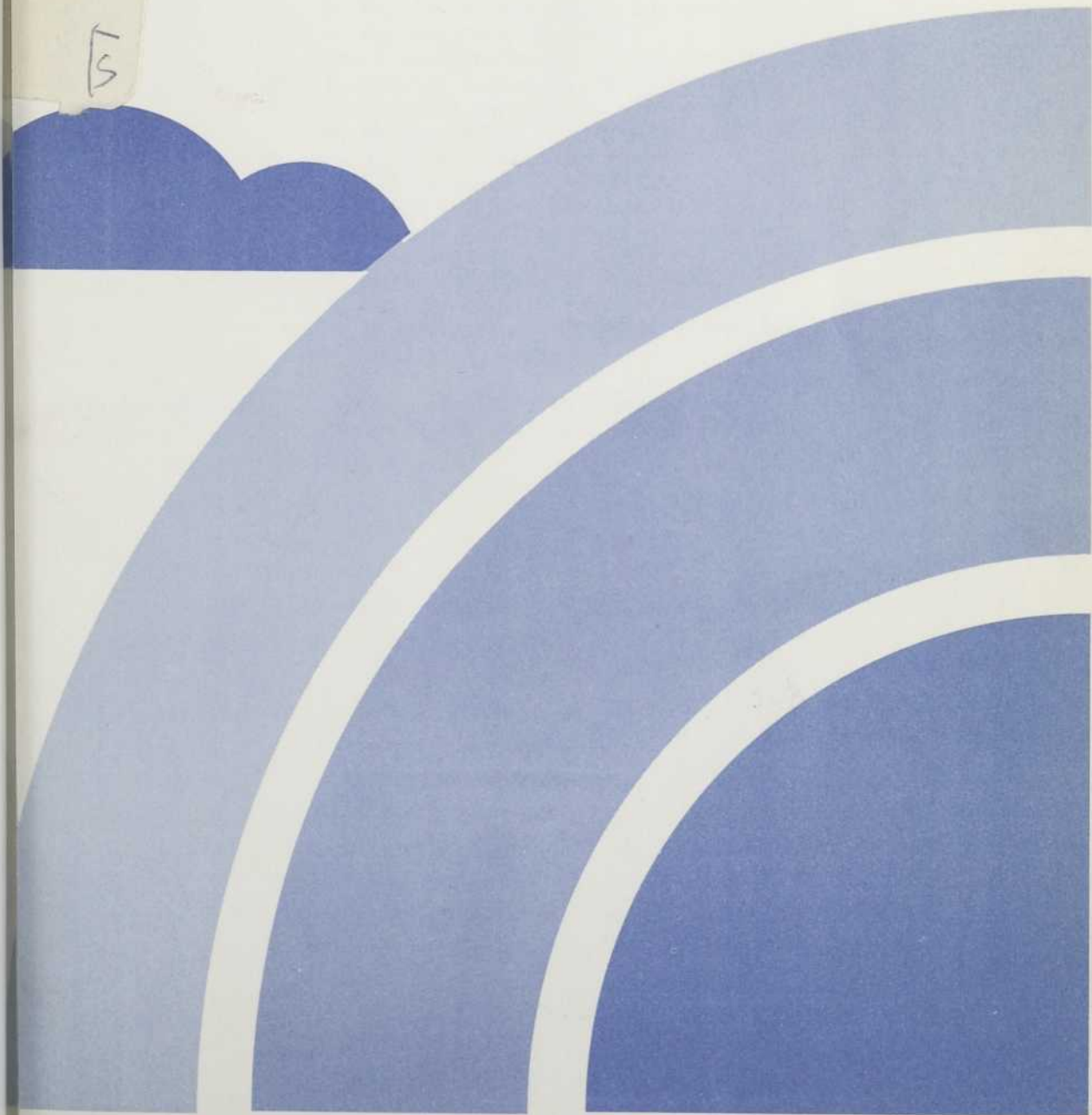
**Bulletin
de la société
de philosophie
du Québec**



volume 3, numéro 3

ER
254

5



Directe

Comité

Le Com
d'adm
autre

Sigge

Bulletin
de la
Société de Philosophie du Québec

Directeur : Claude Panaccio (UQTR)

Comité de rédaction : Raymond Brouillet (Cégep de Limoilou)
Yvan Cloutier (Cégep de Sherbrooke)
Georges Legault (Cégep Bois-de-Boulogne)
Louise Marcil-Lacoste (U. McGill)
Robert Nadeau (UQAM)

Le Conseil d'administration du Bulletin est constitué par le Conseil d'administration de la Société de Philosophie du Québec, qui comprend, outre les personnes sus-mentionnées :

Mme Josianne Ayoub (Cégep Vieux-Montréal)
M. Maurice Bailly (Cégep Garneau)
M. Guy Bouchard (U. Laval)
Mme Micheline Duhaime (Cégep Edouard-Montpetit)
M. Maurice Gagnon (U. de Sherbrooke)
M. Théodore Geraëts (U. d'Ottawa)
M. Georges Héjal (U. de Montréal)
M. J. Nicolas Kaufmann (UQTR)
M. Guy Lafrance (U. d'Ottawa)
M. Alain Lallier (Cégep de Trois-Rivières)
M. Raymond Lemieux (Cégep de Rimouski)
Mme Sheila Mullet (U. Concordia)
M. Paul-André Quintin (UQTR)
M. Maurice Rainville (U. de Moncton)
M. Martin Rheaume (Cégep de Chicoutimi)

Siège Social : 2910 Boulevard Edouard-Montpetit,
Montréal 101, Québec.

Bulletin
de la
Société de Philosophie du Québec

Volume III, numéro 3
Octobre 1977

SOMMAIRE

	PAGES
- Liminaire.....	4
Informations:	
- Colloques et congrès	5
- Le groupe de recherches en épistémologie génétique ...	10
- Activités de la Société de Philosophie de Montréal ...	15
- Conférences organisées par le département de philosophie de l'UCAM	16
- Concours <u>Critère</u>	17
- Troisième âge culture	18
- Publications récentes	19
- Du côté des revues	21
- Bibliographie des articles de journaux : Errata	27
Documents:	
- Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mai 1977..	28
- La <u>Séquence-05</u> en philosophie au Collège de Maisonneuve	40
Contribution:	
- Nadeau, Robert : Les subventions de formation de chercheurs et d'action concertée dans le domaine de la philosophie	56

LIMINAIRE

La dernière Assemblée Générale des membres de la S.P.Q. (Trois-Rivières, 21 mai 1977) a décidé, sur recommandation du Bureau de Direction, de modifier l'année financière et l'année d'opération de la S.P.Q. pour la faire coïncider avec l'année civile.

Cette résolution affecte directement la parution du Bulletin dont chaque volume couvrira désormais une année civile plutôt qu'une année scolaire.

Pour la période de transition actuellement en cours, l'Assemblée Générale a décidé que la parution du volume III du Bulletin commencée en novembre 1976 s'étalerait jusqu'à la fin de l'année 1977, de façon à ce que le volume IV coïncide avec l'année civile 1978.

Le numéro 4 du volume III paraîtra donc à la toute fin de 1977 ou (puisqu'il faut prévoir les retards administratifs habituels dus à la limitation du personnel actif) au début de 1978.

Parallèlement, la carte de membre 1976-77 est prolongée jusqu'à la fin de 1977. Elle donne droit comme prévu aux quatre numéros du Bulletin et à deux numéros de la revue Philosophiques : Octobre 1976 (déjà paru) et Avril 1977 (sous presse).

La carte de membre régulier 1978 donnera droit aux quatre numéros du Bulletin volume IV et aux numéros d'Avril 1978 et d'Octobre 1978 de Philosophiques.

Le numéro d'Octobre 1977 de Philosophiques sera offert optionnellement et en supplément (au prix de \$4.00) aux membres 1978.

Claude Panaccio,
Directeur du Bulletin.

INFORMATIONS

COLLOQUES ET CONGRES

- Colloque CRITERE : "Vivre en ville"

En mai dernier, du 24 au 27 plus précisément, avait lieu au Complexe Desjardins et à la Place des Arts de Montréal le colloque organisé par la revue Critère. Les principaux conférenciers invités étaient Jean-Paul Audet, Hans Blumenfeld, André Bruyère, Jean Cimon, Maurice Culot, Pierre Dansereau, Gérald Fortin, Jacques Juillet, Ryszard Karłowicz, Jean-Claude La Haye (le Complexe Desjardins, c'est lui), Joël de Rosnay et Wolf Tochtermann. A cette brochette de personnalités s'ajoutaient d'autres intervenants tels les Guy Descary, Michael Fish, Jean-Claude Leclerc, Jean-Claude Marsan, etc. Sur la promenade du Complexe Desjardins, Paul Chamberland animait un atelier d'écriture public et Marc-André Roy sculptait en interrogeant les passants sur la ville.

La manifestation proposait aussi à son programme une causerie de Jean Drapeau et une remise de prix pour les participants au concours de la revue Critère. Finalement les Petits Violons dirigés par Jean Cousineau et l'exposition des affiches sur le thème du colloque par les étudiants du Collège Ahuntsic finissaient d'illustrer à quel point la revue Critère se veut multi-disciplinaire dans l'orientation de son écriture actuelle.

Adoptant la formule qu'elle proposait l'année dernière lors de son colloque sur la Santé, la revue publiait deux numéros précédant son colloque, ceux-ci devant servir de matériaux aux discussions, un troisième étant réservé pour les conférences majeures. On trouvera dans la section "Du côté des revues" (voir plus loin p. 21) les sommaires de ces trois numéros.

Cette année, le thème de la revue Critère sera : La région; et comme l'année dernière, le colloque sera précédé d'un concours ouvert à tous les étudiants de niveau collégial (voir plus loin p. 17).

- Le troisième colloque interdisciplinaire de la S.P.O. :
Philosophie et droit (26-27 novembre 1977)

OU : Université de Sherbrooke -- Auditorium de la
 Faculté des Sciences de l'Éducation

QUAND : Le samedi, 26 novembre, et le dimanche, 27 novembre, de 9.00 heures A.M. jusqu'à l'heure du souper.

PROGRAMME :

Samedi - 26 novembre 1977

9.00 hres: Les fondements du droit

Participants : - Germain Dandenault (Philo.,
 U. de Sherbrooke)
 - Nicolas Kaufmann (Philo., UQTR)
 - André Paradis (Philo., UQTR)

14.00 hres: Constitution canadienne, droits des minorités
 et droit à la sécession.

Participants : - Louis Balthazar (Sc. po., U. Laval)
 - Stanley French (Philo., U. Concordia)
 - Georges Legault (Philo., Cégep Bois-
 de-Boulogne)
 - Pierre Patenaude (Droit, U. de Sher-
 brooke)

Dimanche - 27 novembre 1977

9.00 hres: Droit de grève et lois spéciales de retour au travail

Participants : - Gérard Dion (Rel. Ind., U. Laval)
 - Jean-Louis Dubé (Droit, U. de Sher-
 brooke)
 - Patrick McDonald (Droit, U. de Sher-
 brooke)
 - Bernard Solasse (Socio., U. Laval)

14.00 hres: Droit et criminalité

Participants : - Pierre Landreville (Criminologie,
 U. de Montréal)
 - André Morel (Droit, U. de Montréal)
 - Robert Senay (Comm. des droits de la
 personne et Dept. des Sc. juridiques,
 UQAM)

Pour toute information supplémentaire, s'adresser à : Monsieur Mauri-
 ce Gagnon, Département de philosophie, Université de Sherbrooke.

- Réunion générale du Conseil International de la Philosophie et des Humanités à l'U. McGill (11-17 sept. 1977)

Le Conseil International de la Philosophie et des Humanités a tenu cette année sa réunion générale biennale à l'Université McGill du onze au dix-sept septembre 1977. Créé en 1949, sous les auspices de l'UNESCO, le Conseil a pour objectif de promouvoir, sur le plan international, les contacts et les réunions dans le domaine de la philosophie et des humanités.

- Colloque International : La Rationalité Aujourd'hui (27-30 octobre 1977)

La Faculté de Philosophie de l'Université d'Ottawa tenait du 27 au 30 octobre dernier un prestigieux colloque international sur "La Rationalité Aujourd'hui". Nous reproduisons ici le programme de ce colloque.

Jeudi - 27 octobre

Soir : Séance d'ouverture -- Discours d'ouverture

H.-G. Gadamer (Heidelberg)
"Historical Transformations of Reason".

M. Dufrenne (Paris)
"La raison aujourd'hui".

Vendredi - 28 octobre

A.M. : C. Hempel (Princeton)
"Scientific Rationality : Analytic versus Pragmatic Perspectives".

G. Granger (Aix-en-Provence)
"Y a-t-il des dialectiques internes du développement scientifique?"

P.M. : J. Kockelmans (Penn. State)
"Social Theory and the Problem of Rationality".

J. Vuillemin (Collège de France)
"La raison au regard de l'instauration et du développement scientifiques".

Soir : Ateliers

1. I.C. Jarvie (York University)
"The Rationality of Dogmatism".

D.M. Hausman (Columbia University)
"Objectification, Rationality and
Ideology in Economics".
2. G.B. Madison (McMaster University)
"Pour une dérationnalisation de la raison".

B. Garceau (Université d'Ottawa)
"Quatre thèses sur la rationalité".
3. J. Kekes (SUNY at Albany)
"Logic and Rationality".

B. Szabados (The University of Regina)
"A Note on Irrationality".
4. M. Gagnon (Université de Sherbrooke)
"La raison selon Bachelard".

Y. Gauthier (Université de Montréal)
"Constructivisme, Mathématiques
et Rationalité".
5. T. Kisiel (Northern Illinois University)
"The Rationality of Scientific Discovery".

J.D. Rabb (Lakehead University)
"Incommensurable Paradigms and Psycho-
Metaphysical Explanation".

Samedi - 29 octobre

- A.M. : M. Henry (Montpellier)
"La rationalité selon Marx".

L. Dupré (Yale)
"Reason and History in Contemporary Marxism".
- P.M. : P. Ansart (Paris)
"Irrationalité et idéologie politique".

J. Habermas (Starnberg)
"Social Interaction and Rationality Structures".

Soir : Ateliers

1. W.M. Haynes (York University)
"Evolutionary Rationality".

- A. Lugg (University of Ottawa)
"Disagreement, Rationality, and the Structure of the Scientific Enterprise".
2. P.S. Gottlieb (Tufts University)
"Habermas and Critical-Reflective Emancipation".
- T.A. McCarthy (Boston University)
"Morality and Rationality : the Ethics of Communication".
3. L. Giroux (Université de Sherbrooke)
"Heidegger face à la rationalité".
- J. Theau (Université d'Ottawa)
"Remarques à propos du procès de la Raison philosophique dans Les Maîtres-Penseurs".
4. P. Burke (Temple University)
"Rationality in Religion"
- B. Keenan (University of Winnipeg)
"The Bounds of Social Explanation".
5. L. Marcil-Lacoste (McGill University)
"Féminisme et Rationalité".
- J. Roy (Université de Montréal)
"Tolérance répressive ou intolérance libératrice?".
6. L. Armour (Ottawa-Cleveland)
"The Dialectics of Rationality: Bosanquet, Newman, and the Concept of Assent".
- R. Wehrell (University of New Brunswick)
"The Sense and Rationality of a Delusion".

Dimanche - 30 octobre

- A.M. : C. Perelman (Bruxelles)
"The rational and the reasonable".
- P. Ricoeur (Paris-Chicago)
"La raison pratique".
- P.M. : K. Nielsen (Calgary)
"Reason and Sentiment : skeptical remarks about reason and the 'Foundations of Morality'".
- D. Dubarle (Paris)
"Rationalité et religion, rationalité et foi".
- Soir : K.-O. Apel (Frankfurt)
"Types of Rationality to-day : the Continuum of Normative Reason between Science and Ethics".

LE GROUPE DE RECHERCHES EN
EPISTEMOLOGIE GENETIQUE (GREG)

L'Institut Supérieur des Sciences Humaines de l'Université Laval a mis sur pied un groupe de recherches en épistémologie génétique, le GREG. Nous reproduisons le document d'information diffusé par l'ISSH pour présenter ce groupe, ainsi que le programme du séminaire d'automne 1977 consacré à "La notion d'équilibration majorante dans l'épistémologie piagétienne".

Objectifs

1. Objectif de recherche : dans une perspective interdisciplinaire, le GREG se propose d'approfondir certains problèmes d'épistémologie, plus particulièrement l'épistémologie génétique, principalement en relation avec la genèse des structures cognitives et en accordant une attention spéciale à l'oeuvre de Piaget. En relation avec cet objectif fondamental, on se propose aussi de préparer des instruments de recherche appropriés.
2. Objectif pédagogique : les activités du GREG veulent favoriser l'intégration de la recherche et de l'enseignement en associant professeurs et étudiants à une oeuvre commune et en favorisant le travail de préparation des thèses par les étudiants.

Membres

3. Le GREG se compose de trois catégories de membres : les professeurs chercheurs, les chercheurs associés et les chercheurs étudiants.
4. Sont professeurs chercheurs les collègues qui, pourvus du statut de professeur à l'Université Laval ou dans une autre université, participent régulièrement aux activités du GREG et assument conjointement la responsabilité de son orientation et de son développement.
5. Sont chercheurs étudiants les étudiants en cours de scolarité, soit à la maîtrise, soit au doctorat, et dont la thèse est liée aux thèmes de recherches du GREG et officiellement reconnue comme telle par celui-ci.
6. Sont chercheurs associés, les collègues professeurs et les étudiants, de l'Université Laval ou de l'extérieur, qui participent occasionnellement aux activités du GREG, soit à titre de consultant ou de directeur de thèse, soit à titre de collaborateur ou de participant à un séminaire.

Activités

7. Les activités du GREG sont de trois sortes : la recherche, les séminaires et la direction des thèses.
8. Les objectifs et les modalités de la recherche assumée par le GREG, ainsi que les séminaires offerts aux étudiants sont décrits dans un document publié chaque année par l'ISSH.
9. La direction des thèses relève du comité des thèses, lequel est composé de tous les professeurs chercheurs du GREG.

Direction des thèses

10. En ce qui regarde les relations avec l'École des gradués et les règlements de cette École, toute thèse relève de la responsabilité d'un directeur rattaché à titre principal au département auquel est inscrit l'étudiant.
11. La participation de l'étudiant effectuant une thèse dans le cadre des activités du GREG est régie par les dispositions suivantes, lesquelles ont pour but d'aider l'étudiant à profiter des ressources du GREG:
 - A. Le comité des thèses approuve le projet de thèse de l'étudiant¹ et nomme les membres du comité de direction de la thèse sur proposition et en accord avec l'étudiant et son directeur de thèse.
 - B. Le projet de thèse est ensuite exposé publiquement par l'étudiant aux membres du GREG sous la forme d'un séminaire.
 - C. Au moins une fois par année, l'étudiant fait devant le GREG la présentation d'un aspect de ses recherches sous la forme d'un séminaire.

Orientation actuelle de la recherche au GREG

L'approche opératoire envers le développement se distingue d'une approche purement empiriste ou de l'approche behavioriste dans le sens qu'elle est fonctionnelle et aboutit à des structures.

Fonctionnelle elle l'est parce qu'elle se base sur l'interaction entre organisme et environnement. Piaget a décrit cette interaction comme un équilibre entre deux mécanismes solidaires : l'assimilation, ou transformation du milieu par l'action du sujet, et l'accomodation, ou transformation de l'action du sujet par le milieu. Si dans la première

¹ La façon de présenter ce projet est décrite dans un document que l'étudiant peut obtenir sur demande.

partie de son oeuvre, Piaget a brossé un tableau du développement principalement à partir des schèmes d'assimilation, qui s'organisent en opérations progressivement plus complexes portant sur le milieu, il accorde aujourd'hui une importance accrue à la réaction du milieu, qui par suite de la résistance des objets, vient transformer les schèmes du sujet dans des sens déterminés. C'est ce mécanisme d'interaction qu'il s'agit de scruter.

A partir des actions du sujet aux prises avec les données du milieu, ce que Piaget a appelé des "fonctions constituantes", s'établissent progressivement, par interaction réciproque organisme-milieu, des "fonctions constituées", qui consistent en structures fermées telles que des classes hiérarchisées, des ordres, des structures numériques. Ce passage se fait par des étapes déterminées et au moyen de mécanismes propres que l'on devra préciser. D'une part la structure résultante est hiérarchisée, c'est-à-dire qu'elle possède un niveau du tout et un niveau de la partie; d'autre part elle est fermée, c'est-à-dire qu'à certaines actions qui ouvrent la structure, s'opposent d'autres qui la ferment. On analysera, à partir de cas expérimentaux, comment ces mécanismes de décentration et de réversibilité, appliqués toutes deux aux actions de l'organisme qui subissent les réactions du milieu, permettent de constituer des structures autant hiérarchisées que fermées.

Document de travail pour le séminaire de l'automne 1977

La notion d'équilibration majorante occupe une place de plus en plus importante dans les recherches piagétienne parce qu'elle se révèle être la dernière défense d'un constructivisme qui se veut non-réductionniste. Le séminaire vise, d'une part, à analyser les textes fondamentaux de Piaget sur ce point, et à les illustrer par des exemples concrets, et, d'autre part, à en dégager les implications pour les disciplines multiples touchées par cette notion: logique, mathématique, biologie, psychologie, etc.

Plusieurs thèmes de discussion sont possibles:

1. La notion d'équilibration majorante dans l'oeuvre de Piaget : apparition, lieux, rôle, etc...
2. Les mécanismes de l'équilibration majorante dans le développement psychologique interstade.
3. La formalisation de l'équilibration majorante.
4. Réductionnisme et enracinement biologique des structures cognitives.
5. Théorie des systèmes: universalité et spécificité des mécanismes d'équilibration; ouverture et fermeture du système cognitif.
6. Le problème philosophique de la causalité dans l'apparition du phénomène cognitif.

7. Le "pas de la réflexion" chez Teilhard de Chardin.
8. La transformation des structures culturelles, sociales, politiques.
9. La pédagogie dans la perspective de l'équilibration majorante.

Séminaire automne 1977 - (PHI-60601) : La notion d'équilibration majorante dans l'épistémologie piagétienne.

Calendrier des activités

- 16 et 23 septembre : Choix des thèmes et organisation du travail
- 30 septembre : Préparation d'une liste de mots-clés en vue de constituer un index au sujet de la notion d'équilibration majorante dans certains ouvrages de Piaget.
- 7 octobre : Séminaire : Les influences sociales sur la pensée et sur la notion de vérité - Janet Azar. (Discussion d'un projet de thèse).
- 14 octobre : Séminaire : La notion d'équilibration dans la théorie piagétienne : l'"équilibration majorante" - Marie-Françoise Legendre.
- 21 octobre : Séminaire : Synthèse et genèse chez Husserl; l'aperception assimilante dans l'expérience d'autrui - Rémi Tremblay (En relation avec un projet de thèse).
- 28 octobre : Séminaire : Genèse de l'objet physique selon Piaget et de l'objet affectif selon Mélanie Klein chez l'enfant de 0 à 8 mois, dans la perspective d'une théorie de l'équilibration majorante - Gerald Noelting et Marie-Françoise Legendre.
- 4 novembre : Séminaire : Causalité et implication logique - Robert Plante et Guy Godin.
- 11 novembre : Séminaire : Le problème de la causalité dans le passage du biologique au cognitif - Robert Plante et Guy Godin.
- 18 novembre : Séminaire : Les facteurs sociaux et le développement intellectuel dans la perspective de la théorie piagétienne de l'équilibration majorante - Janet Azar.
- 25 novembre : Séminaire : Identification d'autrui chez Husserl et chez Piaget - Rémi Tremblay.

- 2 décembre : Séminaire : Le passage de l'action sensori-motrice à la représentation symbolique dans la perspective de la théorie de l'équilibration majorante : causalité, implication et réversibilité - Gérald Noeltiq et Marie-Françoise Legendre.
- 9 et 16 décembre : Mise en forme de l'index sur le thème de l'équilibration majorante et conclusions générales.

Les réunions ont lieu de 9H30 à 12H30 à la salle 2323 du Pavillon De Koninck. Les collègues professeurs et les étudiants intéressés sont les bienvenus aux séances de séminaires.

ACTIVITES DE
LA SOCIETE DE PHILOSOPHIE DE MONTREAL

Programme des conférences pour l'automne 1977 :

- 4 octobre : Pierre Ansart (Un. de Paris VII)
"L'imaginaire social comme objet de la réflexion philosophique".
- 11 octobre : (Conférence offerte conjointement par la Société et l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal)
Cesare Vasoli (Université de Florence)
"La philosophie de la renaissance selon les interprétations récentes".
- 18 octobre : Panel : Actualité de l'utopie
Participants : Jean-Marie Moreau (Collège St-Laurent)
Joseph Pestiau (Collège St-Laurent)
Jean Roy (Université de Montréal)
- 25 octobre : Michel Cornillot (Université de Paris X)
"Problèmes actuels autour de la lecture de Hegel".
- 1 novembre : Daniel Vanderveken (Un. du Québec à Trois-Rivières)
"Le problème des actes illocutionnaires paradoxaux".
- 8 novembre : Réjane Bernier (Université de Montréal)
"Structure et valeur de l'explication en biologie".
- 15 novembre : Claude Lefort (Ecole Pratique des Hautes Etudes)
"Merleau-Ponty et le statut de l'oeuvre philosophique".
- 22 novembre : Annick Charles-Saget (Chargée de recherche au C.N.R.S.)
"La symbolique de la droite et du cercle chez Proclus".
- 29 novembre : Panel : Psychanalyse et Philosophie
Participants : Marie-Claire Bélanger (Collège du Vieux-Montréal)
Josette Léonard (membre de la Société de Psychanalyse de Montréal)
Pierre Pelletier (Université de Montréal)

CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR LE
DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE DE L'UQAM

Conférence hors-série :

Mercredi - 2 novembre : STEIN, Konrad (directeur de la revue Etudes
Freudiennes)
"Le lacanisme et la psychanalyse".

Séminaire : Théorie, idéologie et société

- Vendredi - 4 novembre : MACHEREY, Pierre (Sorbonne)
"Matérialisme historique et matérialisme
dialectique".
- Mardi - 8 novembre : KARSZ, Sándor (Paris VII)
"La double rupture du matérialisme historique".
- Jeudi - 17 novembre : PIOTTE, Jean-Marc (UQAM)
"Matérialisme historique, science ou idéologie?"
- Jeudi - 24 novembre : LEFORT, Claude (EHESS)
"La question de l'Etat moderne".
- Lundi - 5 décembre : EGYED, Bela (Carleton)
"Le matérialisme dialectique aujourd'hui".

Toutes ces conférences ont lieu à 20 heures, au local 7160 du Pavillon
Reed de l'UQAM.

Concours CRITERE

La revue Critère organise un deuxième concours littéraire pour tous les étudiants qui fréquentent les collèges d'enseignement général et professionnel du Québec. Cette année le thème "La région" proposé aux étudiants, se subdivise en sous-thèmes : le développement régional, les traditions locales, la décentralisation et la communauté.

Les travaux soumis peuvent être des essais ou des études relevant de n'importe laquelle des disciplines enseignées au collégial (histoire, psychologie, sciences graphiques, etc) mais une invitation toute spéciale est lancée à la philosophie. Vingt voyages d'étude dans une région de France seront offerts aux auteurs des travaux qui se distingueront par la qualité de l'information concernant la région choisie et par l'originalité de la recherche et de l'expression.

L'inscription des candidatures est ouverte jusqu'au 15 décembre 1977 et les travaux doivent être déposés avant le 1er février 1978. Pour de plus amples informations et pour réception du formulaire d'inscription, prière de s'adresser à Jacques Dufresne, département de philosophie, Collège d'Ach加斯ic, 9155 St-Hubert, Montréal, ou à Claude Gagnon, département de philosophie, Collège Edouard-Montpetit, 945 Chemin Chambly, Longueuil. On peut aussi se rendre aux différents services d'information du Cégep fréquenté.

Enfin, les individus ou groupes qui seraient intéressés à recevoir davantage d'informations et d'explications sur les règles ou prix du concours peuvent contacter Claude Gagnon. Un vidéogramme relatant les événements du concours et du colloque de l'an dernier au Complexe Desjardins est disponible sur demande.

TROISIEME AGE CULTURE

L'organisation "Troisième âge culture" se veut un lieu de services de rencontres, d'éducation et de réflexion pour les adultes, retraités ou non, qui recherchent une façon stimulante de se pencher sur leurs relations de vie et leurs valeurs.

L'organisation tient une première session au Centre du Gesù et au Centre du Brébeuf. Les quatre séries d'activités offertes par le Gesù concernent la santé, l'actualité, la lecture et le cinéma, tandis que le Brébeuf traitera des quatre séries suivantes: la santé, l'actualité, l'art et le folklore, le conditionnement physique. Chacune des séries comporte cinq rencontres.

Programme du Gesù : du 17 octobre au 18 novembre.

Programme du Brébeuf : du 11 octobre au 11 novembre.

Pour plus d'informations et pour obtenir un fascicule d'inscription, on peut contacter Madeleine Préclaire, Département de philosophie, Collège Brébeuf, 5625 Decelles, Montréal. Tel.: (514) 342-1320.

PUBLICATIONS RECENTES

Cette chronique vise à signaler les récentes publications en philosophie au Québec, ainsi que des ouvrages publiés ailleurs par des philosophes québécois.

- Actes du Congrès d'Ottawa sur Kant, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. Philosophica, 1976.
- Apollon, Willie. Le Vaudou, un espace pour les voix, Paris, Ed. Galilée, 1976.
- Blais, Martin. Réinventer la morale, Montréal, Fides, 1977.
- Bourque, Gilles. L'état capitaliste et la question nationale, Montréal, P.U.M., 1977.
- Bousquet, François. L'Esprit de Plotin. L'itinéraire de l'âme vers Dieu, Sherbrooke, Ed. Naaman, coll. Civilisations, 1976.
- Bousquet, François. Camus le méditerranéen, Camus l'ancien, Sherbrooke, Ed. Naaman, 1977.
- Camerlain, Marcel et Forcier, Paul. Philosophie 101. La philosophie et la connaissance, Montréal, Ed. Guérin, 1977.
- Dionne, Maurice (Mgr). Le sujet de la logique. Cours donné de janvier à mars 1975; notes rédigées par Yvan Pelletier et coll., 2e éd., Ste-Foy, Institut Apostolique Renaissance, 1976.
- Dionne, Maurice (Mgr). Les réfutations sophistiques. Notes rédigées par Yvan Pelletier et coll., Ste-Foy, Institut Apostolique Renaissance, 1976.
- Fiset, Jean. Le texte automatiste, Montréal, P.U.Q., 1977.
- Gauthier, Yvon. Méthodes et concepts de la logique formelle, Montréal, Librairie de l'Université de Montréal, 1976.
- Gutwirth, Marcel. Michel de Montaigne ou le pari d'exemplarité, Montréal, P.U.M., 1977.
- Héjal, Georges. L'Homme, l'inconscient, le réel vital, Montréal, La Société des Belles-Lettres, Guy Maheux Inc., 1977.

- Kubler-Ross, Elizabeth. La mort, Montréal, Ed. Québec-Amériques, 1977.
- Lamonde, Yvan. Guide d'histoire du Québec, Sillery-Québec, Ed. du Boréal-Express, 1976.
- Legault, Georges. La structure performative du langage juridique, Montréal, P.U.M., 1977.
- Moreau, André. L'art des systèmes en philosophie, Montréal, Ed. Jovialistes Inc., 1977.
- Morin, Michel et Bertrand, Claude. Le contrat d'inversion, Montréal, H.M.H., 1977.
- Paradis, André, Dubé, Viateur, Bertrand-Ferretti, Andrée, Fugère, Alain, Lafrance, Jean. Essais pour une préhistoire de la psychiatrie au Canada (1800-1885), suivi d'une anthologie de textes, Trois-Rivières, Département de philosophie de l'UQTR, coll. Recherches et théories, 1977.
- Pépin, Pierre-Yves. L'Homme gratuit, Montréal, Ed. Exagone, 1977.
- Roy, Jean-Pierre. Bachelard ou le concept contre l'image, Montréal, P.U.M., 1977.
- Roy, Raoul. Marxisme : mépris des peuples colonisés, Montréal, Les Cahiers de la décolonisation du Franc-Canada, 1977.
- Wallot, Hubert. L'Accès au monde littéraire, ou Eléments pour une critique littéraire chez Merleau-Ponty, Sherbrooke, Naaman, 1977.

DU COTE DES REVUES

Critère

Nous donnons ici les sommaires des numéros 17, 18 et 19 consacrés à "La Ville".

Sommaire du no 17 :

- Liminaire : La ville (par le Comité de Direction).
- Dufresne, J. : Mumford ou la cité organique.
- Fortin, G. : Valeurs et espace urbains.
- Brunet-Weinmann, M. : De l'agora à la Place Rouge.
- Champagne, R. : Henri Lefebvre et la ville.
- Marsan, J.C. : Le développement futur de Montréal.
- Stafford, J. : Les "New Towns" britanniques.
- Tochtermann, W. : Esthétisme et Tradition.
- Couture, J. : Vivre heureux en ville?
- Tremblay, D. : Sherbrooke.
- Longtin, P. : Le vieux port de Montréal.
- Marchetti, C. : Il sera une fois... Oecumenopolis.
- Proulx, B. : La cité mystique : Auroville.
- Fournier, J.-L. : Jérusalem.
- Reinaud, C. : Sans feu ni lieu.
- Berthiaume, P. : La ville et la campagne au XIXe siècle.
- Urbas, J. : Quelques images de la ville.
- Ferron, M. : La ville vue de la campagne.
- Vadeboncoeur, P. : Lorsque Montréal parlait.
- Juillet, J. : De mon village ...

Sommaire du no 18 :

- Proulx, J. : Styles et réformes du développement urbain.
- Audet, J.-P. : Des maisons et des hommes.
- Lucier, P. : La ville, un art de vivre.
- Le comité de direction : Radiographie de la ville.
- Fauteux, M. : Ma ville ou celle des autres.
- Massey, J.-H. : Urbi et ruri.
- Charbonneau, A. : L'agriculture, un problème urbain.
- George, K. : L'Etat et la ville.
- Latouche, D. : la fiscalité municipale au Québec.
- Miron, Y. : Le développement urbain et les transports.
- Stafford, J. : Les rues piétonnes.
- Roy-Renaud, L. et Camus, M. : Du transport privé au transport collectif.
- Gagnon, F.-M. : La Cité absurde.
- Gendreau, A. : La perception du Vieux-Québec.
- Gagnon, C. : Une ville philosophique du Québec : Fermont.
- Lalonde, Y. : Les mass media.

Sommaire du no 19 (sous presse) :

- Audet, J.-P. : L'option urbaine initiale.
- Léonard, J. : Pour un espace reconquis.
- Blumenfeld, H. : Au-delà de la métropole.
- Drapeau, J. : Le développement urbain.
- Tardif, G. : La ville alternative.
- Karlowicz, R. : Trois mondes--trois villes.
- Juillet, J. : Le feu et la parole.

- Cimon, J. : Fusion ou confusion.
- Fortin, G. : Paradoxes et dilemmes de la ville.
- De Rosnay, J. : La croissance organique et l'environnement
urbain.
- La Haye, J.-C. : Extension et restructuration des métropoles.
- Dansereau, P. : Les aménités de la ville.
- Culot, M. : Le Mouvement des quartiers à Bruxelles.

Dialogue

Sommaire du vol. XVI, no 1 (mars 1977):

- Sparshott, F. : National Philosophy.
- Brodeur, J.-P. : Quatenus (de la contradiction en philosophie).
- Theau, J. : La logique et la pensée.
- Canfield, J.-V. : Donnelan's Theory of Names.
- Walton, D. : Performative and Existential Self-Verifyingness.
- Webb, T.-R. : Scepticism and Hegelian Science.

Ainsi qu'un certain nombre de comptes rendus.

Sommaire du vol. XVI, no 2 (juin 1977):

- Cooper, W.-E. : Beyond Materialism and Back Again.
- Stack, M. : The Surprise Examination Paradox.
- Lane, G. : La position des entités théoriques.
- Provençal, Y. : La conscience de l'observateur : de la physique
théorique à la logique mathématique.
- Largeault, J. : Indétermination de la traduction et indétermi-
nation de la référence.
- Martin, M.-W. : Immorality and Self-Deception : A Reply to Béla
Szabados.

Ainsi qu'un certain nombre d'études critiques et de comptes rendus.

En mal de texte

Bulletin départemental du département de philosophie du Collège F.X. Garneau. Le premier numéro est daté de septembre-octobre 1977 et compte 64 pages. On y trouve des textes de Evelyne Pointane, Raymond Morel, Marc Chabot, Lionel Audant et Denis Lapointe.

Etudes Littéraires

La revue Etudes Littéraires, publiée aux Presses de l'Université Laval, a consacré le numéro 3 de son volume 9 (décembre 1976) au thème : Littérature et philosophie. Ce numéro, publié sous la responsabilité de monsieur Guy Bouchard, professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université Laval, comporte les articles suivants:

- Bouchard, G. : Littérature et philosophie.
- Meschonnic, H. : Théorie du langage, théorie politique, une seule stratégie.
- Brodeur, J.-P. : Quelques remarques sur la théorie des récits.
- Gravel, P. : Aristote et la poétique.
- Couturier, F. : Poésie et pensée.

Gnosis

La revue Gnosis, publiée par l'Université Concordia (Montréal), se définit comme "a journal of philosophic interest". Nous reproduisons ici le sommaire du dernier numéro (Vol. I, no 3, Fall 1977):

- Burrows, E. : Transcendental Deduction.
- M.G. : The Lizard's Smile : A Something and a Nothing.
- Paskell, M. : The Verification Principle.
- Androulakis, S. : A Case for Conscientious Refusal (A Hypothetical War for Quebec Independence).
- Grant, G. : Wittgenstein on Sensation.

- Heffez, A. : A Word.
- Groulx, C. : The Tacit Foundations of Perceiving, Knowing and Being.

Philosophiques

Sommaire du vol. III, no 2 (octobre 1976):

- Duchesneau, F. : Sémiotique et Abstraction : de Locke à Condillac.
- Caron, J. : Dialectique de la communication chez Kierkegaard.
- Theau, J. : Remarques sur l'épistémologie française et l'épistémologie américaine.
- Brodeur, J.-P. : De l'orthodoxie en philosophie.
- Martin, P. : Du langage. A. Martinet et M. Merleau-Ponty par G. Charron (Etude critique).
- Charron, G. : Linguistique, Philosophie du langage et Epistémologie (Réponse à P. Martin).
- Lafrance, G. : Lire Bergson (Réponse à J. Goulet).
- King-Farlow, J. : L'immutabilité du Dieu biblique et du Deus Thomisticus (Réponse à B. Garceau).
- Charette, L. : L'idéologie dans l'éducation.

Sommaire du vol. IV, no 1 (avril 1977):

N.B. : Les membres de la S.P.Q. recevront ce numéro sous peu, par le courrier.

- Dray, W.H. : Les explications causales en histoire.
- Charron, G. : Hobbes et Freud, par Jean Roy (Etude critique).
- Lafrance, Y. : Les études platoniciennes : contribution canadienne (1970-1977).
- Ducharme, L. : Morale objective et loi naturelle.
- Nadeau, R. : L'enseignement de la morale dans une perspective relativiste.

- Joos, E. : Le fondement de la morale et l'enseignement de la morale.
- Marcil-Lacoste, L. : Le monopole confessionnaliste dans son rapport avec la réflexion sur l'éthique.
- Pruche, B. : Discussion.

Phi Zéro

La revue des étudiants de philosophie de l'Université de Montréal, Phi Zéro, annonce les thèmes de ses prochains numéros et invite les étudiants des autres universités ainsi que les professeurs (particulièrement ceux des cégeps) à lui faire parvenir des textes.

Ces thèmes sont les suivants:

- La crise de la métaphysique (date limite : 1er novembre 1977)
- La question du nationalisme (date limite : mi-février 1978)
- La philosophie orientale (date limite : mi-mai 1978)

BIBLIOGRAPHIE DES ARTICLES DE JOURNAUX : ERRATA

Dans le document "Bibliographie des articles philosophies parus dans les quotidiens québécois (année 1976)", du dernier numéro du Bulletin, il s'est glissé quelques erreurs que j'aimerais rectifier.

- Boucher, Yvon, "L'étrangeté du texte, la subversion au service du prolétariat", LE DEVOIR, 20-03-76, p. 20.
- Boucher, Yvon, "L'étrangeté du texte (suite et fin)", LE DEVOIR, 24-04-76, p. 24.
- Brodeur, Jean-Paul, "La critique du travail théorique, l'étrangeté du texte (II)", LE DEVOIR, 17-04-76, p. 22.
- Brodeur, Jean-Paul, "Un dernier mot, M. Boucher", LE DEVOIR, 01-05-76, p. 22.
- Houde, Roland, "Comment taire le commentaire", LE DEVOIR, 15-05-76, p. 18.

N.B.: C'est la première année que nous effectuons un tel travail, il est courant que l'on rencontre dans un tel document des erreurs ou encore des oublis. Nous nous en excusons à l'avance et nous espérons que toute personne qui peut nous fournir des renseignements supplémentaires sur le document, le fasse en expédiant les corrections ou les ajouts à:

Marc Chabot,
 Département de philosophie,
 Cégep F.X. Garneau,
 1660 De l'Entente,
 Québec.

DOCUMENTSPROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

21 mai 1977

1. ORDRE DU JOUR

Le président, Raymond Brouillet, suggère l'adoption de l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 1976.
3. Rapport du président.
4. Rapport financier.
5. Rapport du directeur de Philosophiques.
6. Rapport du directeur du Bulletin.
7. Amendement à l'article 38 des statuts (Cf. proposition du Bureau de Direction ci-jointe).
8. Modalités de transition pour la modification de l'année financière (Cf. proposition du Bureau de Direction ci-jointe).
9. Rapport du "Comité CEGEP".
10. Le Prix de la S.P.O. (Cf. avis de motion ci-jointe et proposition du Conseil d'Administration ci-jointe).
11. Varia.
12. Levée de l'Assemblée.

Gilles Valois propose l'addition d'une question concernant l'article 9 de l'ordre du jour, soit l'organisation par la S.P.O. de colloques régionaux sur l'enseignement de la philosophie au Québec.

Roch Bouchard propose que l'on inscrive à varia une proposition recommandant la préparation d'un communiqué de presse où la S.P.O. prendrait position concernant la perception trudeauienne du nationalisme québécois.

Robert Nadeau et Maurice Gagnon proposent d'inscrire à varia la question du Bill I sur la langue.

Roland Houde demande d'inscrire une proposition concernant les abonnés institutionnels de Philosophiques.

Sur proposition de Claude Panaccio, appuyé de Nicolas Kaufmann, l'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 14 MAI 1976.

Sur proposition d'Yvon Lafrance, appuyé de Robert Nadeau le procès-verbal de la dernière assemblée générale est adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur Raymond Brouillet fait le rapport suivant.

Durant l'année écoulée depuis le Congrès de mai 1976, le bureau de direction tint quatre réunions, respectivement à Trois-Rivières, le 1er juin 1976, à Montréal le 11 septembre 1976, à Québec le 29 janvier 1977 et à Sherbrooke le 19 mars 1977, tandis que le conseil d'administration se réunit deux fois, l'une à Québec, le 6 novembre 1976 et l'autre à Montréal, le 5 mars 1977.

La principale activité de la S.P.Q. durant cette période fut la tenue à Montréal les 23 et 24 octobre 1976 du colloque interdisciplinaire sous le thème Philosophie et Psychologie. Organisé conjointement par la S.P.Q. et par le Département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal sous la responsabilité de Monsieur Robert Nadeau, ce colloque suscita un vif intérêt auprès des 240 personnes qui s'y sont inscrites. Les dépenses de ce colloque furent épongées grâce à une subvention du Conseil des Arts et à une contribution financière substantielle de l'UQAM.

Je vous rappelle que les textes du Colloque interdisciplinaire tenu à Trois-Rivières en février 1975 ont été publiés chez Bellarmin dans la collection Univers de la philosophie, sous le titre La Philosophie au Québec. Et il est pratiquement assuré que les textes du Colloque Philosophie et Psychologie seront également publiés dans la même collection.

Un autre événement important pour la S.P.Q., fut l'acquisition auprès de la Faculté de philosophie d'Ottawa de la revue Philosophiques. Je vous rappelle que l'Assemblée générale de l'année dernière avait adopté à l'unanimité la proposition suivante "que, dans l'éventualité où le déficit accumulé au terme de l'année 1976 soit assumé jusqu'à concurrence de \$1,000.00 par l'Université d'Ottawa..., Monsieur Yvon Lafrance, directeur de la revue Philosophiques, entreprenne auprès de la dite université et du Conseil d'administration de la revue les démarches pour que celle-ci devienne l'organe officiel de la S.P.Q." (AG-76-8).

Pour donner suite à cette résolution, toutes les démarches requises furent effectuées et à compter du mois de juin 76 la revue Philosophiques est devenue un organe officiel de la S.P.Q.. L'Université d'Ottawa accepta de verser \$1,000.00 pour aider à réduire le déficit accumulé par la revue au terme de l'année 1976.

Le C.A., à sa réunion du 6 nov. 1976 nomma Monsieur Guy Bouchard, professeur à la Faculté de philosophie de l'Université Laval, directeur

de la revue Philosophiques et Madame Danièle Letocha, professeur au CEGEP de Rosemont, assistant-directeur. Leur mandat est de 3 ans et renouvelable une seule fois. Les autres membres du nouveau Comité de rédaction qui furent nommés à la même occasion, sont Messieurs et Mesdames Yvon Lafrance et Benoît Garneau de l'Université d'Ottawa, Maurice Gagnon de l'Université de Sherbrooke, Maurice Laqueux de l'Université de Montréal, Nicolas Kaufmann de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Georges Leroux de l'Université du Québec à Montréal, Sheila Mullet, de l'Université Concordia, Marie-Josée de Groot du CEGEP Ahuntsic et Claude Gagnon du CEGEP Édouard-Montpetit. Les mandats des membres du Comité de rédaction sont de 2 ans et renouvelables. En vue d'assurer une alternance dans le renouvellement des membres du comité, cinq des neuf nouveaux venus ont exceptionnellement reçu un premier mandat de 3 ans. Il fut décidé aussi que la C.A. de la S.P.Q. agirait comme C.A. de la revue Philosophiques.

Le C.A. de la Société nomma Monsieur Claude Panaccio de l'Université du Québec à Trois-Rivières directeur du Bulletin de la S.F.Q. pour un mandat de 2 ans et le nomma aussi responsable de la préparation du programme de la section philosophie du présent Congrès. Messieurs Claude Gagnon du CEGEP Édouard-Montpetit et Marc Chabot du CEGEP Garneau furent nommés respectivement Archiviste et Archiviste-adjoint de la S.P.Q. pour des mandats de 2 ans.

Récemment la Société s'est affiliée à la Fédération Internationale des Sociétés de Philosophie à titre de membre correspondant au coût minime de 40 FS. Nous avons entrepris des démarches pour nous affilier également à l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française.

Devant les diverses remises en question de l'enseignement de la philosophie dans les CEGEP et à l'approche de la parution d'un livre blanc sur l'enseignement au niveau collégial, le B.D., à la demande du C.A., constitua un Comité, dit Comité Cegep, ayant pour mandat:

- 1) d'analyser la situation actuelle
- 2) d'établir des contacts avec la coordination provinciale de philosophie et les syndicats
- 3) d'informer le B.D. et le C.A.
- 4) de proposer des modes d'interventions spécifiques à la S.P.Q.

Ce comité fut formé le 29 janvier 77 et est composé d'Yvan Cloutier du Cegep de Sherbrooke, d'André Vidricaire de l'UQAM, d'Alain Lallier du Cegep de Trois-Rivières et Coordonnateur provincial de la philosophie, de Maurice Bailly du Cegep Garneau, de Josianne Ayoub du Cegep du Vieux-Montréal, de Louise Marcil-Lacoste de l'Université McGill et de moi-même à titre de président de la S.P.Q.

Tel qu'il apparaît à l'ordre du jour de la présente assemblée un premier rapport de ce Comité vous sera présenté aujourd'hui.

L'organisation de la revue Philosophiques exige de la part de l'administration de la Société un réajustement de ces modes d'opération.

Pour faciliter et rendre plus efficace entre parties la gestion financière de la Société, le B.D. soumettra à votre approbation quelques propositions qui figurent à l'ordre du jour et qui consistent à aligner l'année financière de la S.P.Q. sur celle de la revue Philosophiques, i.e. année courante du 1er janvier au 31 décembre.

Dans ce cadre, le B.D. se propose de travailler de façon spéciale à mettre au point dès le début de l'automne de cette année un mode de gestion financière qui consistera à déterminer les coûts réels de chacune et de l'ensemble de nos activités

- 1) coûts généraux de secrétariat
- 2) coûts des frais de déplacement des membres du B.D., du C.A. et éventuellement des Comités
- 3) coûts des 4 numéros du Bulletin
- 4) coûts des 2 numéros de la revue Philosophiques
- 5) coûts des colloques et du Congrès

Cette opération nous permettra d'élaborer pour l'année financière 78 nos prévisions budgétaires et ainsi de soutenir les demandes de subventions que nous avons l'intention d'adresser entre autres organismes au Gouvernement du Québec dès l'automne prochain.

Suite aux expériences des années passées, le C.A. décida que les colloques interdisciplinaires se tiendraient à l'automne de chaque année. Celui de cette année aura lieu à l'U. de Sherbrooke les 26-27 novembre. Le thème du colloque sera Philosophie et Droit, et la préparation en a été confiée à monsieur Maurice Gagnon, directeur du département de philosophie de l'Université de Sherbrooke.

Au cours de cette année, comme par les années passées, les membres du B.D. et C.A. ont mis tout en oeuvre pour que les principales activités de la Société prennent solidement racine dans notre milieu philosophique.

Nous sollicitons la collaboration de toutes les personnes intéressées pour susciter dans leur milieu un intérêt accru pour la S.P.Q. et ses diverses activités et ainsi promouvoir l'adhésion de nouveaux membres.

Nous avons bon espoir que la S.P.Q. sera de plus en plus en mesure de contribuer à stimuler la vie philosophique dans notre société québécoise et qu'elle pourra de plus en plus être présente et faire entendre sa voix dans les grands débats qui secouent notre société.

A la suite du rapport du président, il est proposé par Yvon LaFrance et appuyé à l'unanimité que le président exprime la reconnaissance de la S.P.Q. au doyen de la Faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa, en ce qui a trait à la somme d'argent versée par ce dernier pour combler le déficit accumulé.

4. RAPPORT FINANCIER

Georges Legault fait le rapport suivant concernant tout d'abord les états financiers de la S.P.Q.

Mai 1977

1. <u>Sommaire:</u>	Avoir au 1er juin 1976	2214.78	
	REVENUS:	3947.18	
		6,161.96	

	DEPENSES: payées	1770.10	
	Avoir au 17 mai 1977:	4,391.86	

Comptes à recevoir:

1. Colloque psychologie-philosophie		96.78	
2. <u>Philosophiques</u> octobre et avril:		1804.00	
3. Déficit accumulé de <u>Philosophiques</u> :		1320.63	
4. <u>Bulletin</u> :		?	
5. C.A. et B.D.:		?	
6. Secrét. et tél.:		?	
		3221.41 - 1,170.45	

DEFICIT D'OPERATION:		1,044.33	
----------------------	--	----------	--

2. Description des Etats financiers:

1. Avoir au 1er juin 1976: 2214.78

2. REVENUS: A. Membres: inscription:

1. Membres ordinaires:	2 num. de <u>Philosophiques</u>		
	1. " <u>Philosophiques</u> "	\$8.00 X 173	1,384.00
	2. S.P.Q.	4.00 X 173	692.00
			2,076.00
2. Membres ordinaires:	un num. de <u>Philosophiques</u>		
	1. " <u>Philosophiques</u> "	\$4.00 X 26	104.00
	2. S.P.Q.	4.00 X 26	104.00
			208.00
3. Membres étudiants:	2 num. de <u>Philosophiques</u>		
	1. " <u>Philosophiques</u> "	\$6.00 X 37	222.00
	2. S.P.Q.	2.00 X 37	74.00
			296.00

4. Membres étudiants: un num. de Philosophiques			
1. "Philosophiques" \$ 3.00 X 2	6.00		
2. S.P.Q.	2.00 X 2		4.00
5. Membres institutionnels:			
1. "Philosophiques" \$ 8.00 X 11	88.00		
2. S.P.Q.	17.00 X 11		187.00
		1,804.00	1,061.00
6. Autres revenus: bulletins			2.50
B. COLLOQUE; Psychologie-philosophie			
Inscription et cafeteria	921.50		
		1,804.00	1,985.00
			3,789.00
C. Montants perçus mais retournés aux membres:			
1. Philosophiques	93.00		
2. Retours par chèques:	20.00		
3. Double inscription:	24.00		
		137.00	3,926.00
D. Intérêts sur les comptes 9971 ES 1 et ES 2:		21.18	3,947.18
3. <u>Total de 1 et 2</u>			6,161.96
4. <u>Dépenses</u>			
1. Montants d'inscription retournés aux membres:			
1. Philosophiques:	93.00		
2. Retour de chèques	20.00		
3. Double inscription	24.00		
		137.00	
2. Bulletin: 76-77	300.32		
3. C.A. et B.D.:	134.90		
4. Secrétariat	229.11		
5. Téléphone	47.27		
6. Colloque psychologie- philosophie	921.50		
		1,770.10	

5. Avoir:

A. Compte 9971 ES 1: Réserve des surplus de 1976:	2,214.78	
int.	15.05	
		<hr/> 2,229.83
B. Compte 9971 Es 2: <u>Philoso-</u> <u>phiques:</u>	1,804.00	
int.	6.13	
		<hr/> 1,810.13
C. Compte 9971: compte courant		<hr/> 351.90
Total:.....		<hr/> 4,391.86

Le trésorier présente en outre les états financiers de la revue Philosophiques.

Relevé des revenus et des dépenses 1976REVENUS

Ventes	\$2,314.15
Conseil des Arts	4,224.00
	<hr/> 6,538.15

DEPENSES

Impression: <u>numéro d'avril</u>	2,470.00
Tirés à part	20.00
Révision du manuscrit	150.00
<u>numéro d'octobre</u>	3,138.15
Révision du manuscrit	150.00
Transport à l'imprimerie (Purolator)	41.70
Stencils, enveloppes "Jet Pak", expédition	347.10
Publicité	142.28
Frais d'administration (33 1/3 des ventes: 2314.15)	<hr/> 771.38
	7,230.61

Excédent des dépenses sur les revenus: \$ 692.46

Relevé cumulatifDepuis la fondation de la revue Philosophiques

	DEBIT	CREDIT	SOLDE CUMULATIF
1974	Dépenses		
	Revenus: ventes	977.20	
	départements de philos.	350.00	
	Conseil des Arts	3,937.00	
	SOLDE	2,063.31	2,063.31 Dt
1975	Dépenses		
	Revenus: ventes	1,341.20	
	départements de philos.	1,050.00	
	Conseil des Arts	4,800.00	
	SOLDE	435.14	1,628.17 Dt
1976	Dépenses		
	Revenus: ventes	2,314.15	
	Conseil des Arts	4,224.00	
	SOLDE	692.46	2,320.63 Dt
	Université d'Ottawa	1,000.00	1,320.63 Dt

Après avoir présenté son rapport, Georges Legault signale le travail énorme accompli par Madame Fex du département de philosophie de l'Université de Montréal ainsi que le travail accompli au département de philosophie de l'UQIR en ce qui concerne le Bulletin de la S.P.Q. Dans les deux cas, la S.P.Q. bénéficie de services bénévoles, ce qui lui permet des activités que son budget ne pourrait couvrir.

Il est aussi remarqué que les dépenses 1976 de la revue Philosophiques comportent des frais d'administration se chiffrant à 33 1/3% des ventes, soit \$2,314.15 et non \$1,467.15 tel qu'inscrit au rapport.

Plusieurs membres interviennent afin d'inciter la S.P.Q. à prendre des mesures permettant d'accroître le nombre de membres institutionnels abonnés à Philosophiques. Il est également suggéré que les responsables de Philosophiques effectuent les démarches nécessaires à l'inclusion de Philosophiques parmi les revues répertoriées et recensées par, e.g. le Répertoire bibliographique de Louvain, le Philosopher's Index. Sur proposition de Maurice Gagnon, appuyé de Théodore Geraets le rapport du trésorier de la S.P.Q. est adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT DU DIRECTEUR DE PHILOSOPHIQUES

En l'absence de Guy Bouchard, directeur de Philosophiques, G. Legault fait état de son rapport écrit:

"Nommé à l'automne 76, le nouveau directeur de "Philosophiques" n'est effectivement entré en fonction qu'en janvier 1977, à cause de la grève des professeurs qui paralysait alors l'Université Laval; cette conjoncture explique la brièveté du présent rapport, qui se bornera à faire le point sur l'aspect financier de la revue et sur le fonds de manuscrits dont elle dispose".

1. Aspect financier:

La subvention accordée par le Conseil des Arts (\$3,000.00) a été de 50% inférieure à celle qui avait été demandée, parce qu'elle a été calculée d'après le nombre d'abonnés (140) au moment de la demande, i.e. sans tenir compte de l'augmentation du nombre d'abonnés due au transfert de la revue à la S.P.Q. Cette situation sera régularisée dès la prochaine demande de subvention, de sorte que, grâce d'une part à un don de la Faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa asséchant le dernier déficit encouru, d'autre part à une subvention et à un nombre d'abonnés accrus, l'aspect financier de la revue devrait bientôt se stabiliser.

2. Fonds de manuscrits:

Le numéro d'avril, entièrement programmé, devrait être remis à l'éditeur sous peu. Pour le numéro d'octobre, des problèmes risquent de

se poser, puisque le fonds de manuscrits disponibles est pratiquement à sec. Cette situation peut sans doute s'expliquer en partie par le changement de direction de la revue, qui a pu, durant une période de transition anormalement longue à cause des circonstances dans laquelle elle a eu lieu, créer un certain flottement. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de désespérer: après une léthargie hivernale, les congrès du printemps devraient produire leur bourgeonnement habituel de textes. Cependant, par comparaison avec les années passées, il semble y avoir actuellement une diminution de la production philosophique francophone au Québec: espérons que cela n'est que temporaire.

3. Conclusion:

Avec une situation financière qui semble sur le point de se stabiliser et qui est d'ailleurs soumise à l'expertise du trésorier de la S.P.Q., "Philosophiques" est en bonne santé et prête à jouer son rôle du seul organe entièrement philosophique et entièrement francophone dont disposent les philosophes canadiens.

En terminant, je tiens à remercier M. Yvon Lafrance qui, en acceptant de s'occuper de la revue après l'échéance de son mandat et jusqu'au moment de la prise en charge effective par le nouveau directeur, a permis qu'il n'y ait pas solution de continuité et que la préparation du numéro d'avril 1977 ne soit pas compromise.

A la suite de ce rapport, Yvon Lafrance qui a assumé la transition de la direction de Philosophiques ajoute quelques commentaires sur le fait que le numéro d'avril sera bientôt prêt et sur le fait que le fonds de manuscrits proposés à Philosophiques est "à sec" pour le numéro d'octobre. Il fait remarquer la diminution de la production philosophique francophone au Québec et incite les responsables de Philosophiques à insister auprès des auteurs de communication lors du congrès afin qu'ils fassent parvenir leurs textes à la revue.

6. RAPPORT DU DIRECTEUR DU BULLETIN DE LA S.P.Q.

Claude Panaccio rappelle que la S.P.Q. a publié dix bulletins depuis ses débuts et que nous en sommes au Bulletin Vol. 3, no 2. Etant donné l'alignement de l'année financière, l'horaire de publication a été modifié en regard des années précédentes. Au lieu de publier quatre numéros avant l'automne, l'année 1977 sera étalée jusqu'à janvier 1978 sous réserve des résultats du vote à l'article suivant de l'ordre du jour. Le contenu du Bulletin (information, documents institutionnels ou officiels, contributions individuelles) est modifié afin de ne pas répéter le contenu de la "Chronique" de Philosophiques, laquelle décrit les activités des philosophes. L'information du Bulletin porte sur les congrès, colloques, publications, activités régionales ou autres, etc..

Claude Panaccio demande aux membres d'inciter leurs collègues et de s'inciter eux-mêmes à faire parvenir des renseignements sur des événements ou activités susceptibles d'intérêt pour les philosophes.

7. AMENDEMENT A L'ARTICLE 38 DES STATUTS

Suite à l'avis de motion acheminé aux membres conformément à l'article 42 des statuts de la S.P.Q., le Bureau de direction par la voix du président propose la modification suivante à l'article 38 concernant l'exercice financier: "Que l'article 38 des statuts se lise de la façon suivante: "L'exercice financier de la Société va du 1er janvier de l'année en cours au 31 décembre de la même année".

Le président explique les raisons pour lesquelles cette modification s'impose; essentiellement, il s'agit de favoriser l'administration des diverses activités de la S.P.Q., tenant compte notamment de l'année financière de Philosophiques, laquelle correspond à l'année civile pour fins de subventions accordées par le Conseil des Arts.

Sur proposition d'Alain Lallier, appuyé de Théodore Geraets, la proposition du Bureau de direction est adoptée à l'unanimité.

8. MODALITES DE TRANSITION POUR LA MODIFICATION DE L'ANNEE FINANCIERE

Le Bureau de direction propose l'adoption des propositions suivantes:

1. Que l'année administrative en cours soit prolongée jusqu'au 31 décembre 1977, et qu'à partir de 1978 l'année financière couvre la période du 1er janvier au 31 décembre;
2. Que par conséquent, les membres en règle pour 1976-77 soient considérés comme tels jusqu'au 31 décembre 1977, sauf pour les fins de l'abonnement à "Philosophiques";
3. Que la parution du vol. 3 du Bulletin soit échelonnée jusqu'en décembre 1977;
4. Que la carte de membre 1976-77 donne droit tel que prévu aux 4 numéros du volume 3 du Bulletin et aux numéros d'octobre 1976 et d'avril 1977 de "Philosophiques";
5. Que la cotisation pour 1978 soit maintenue à douze (12.00) dollars et donne droit aux numéros d'avril 1978 et d'octobre 1978 de "Philosophiques";
6. Que le numéro d'octobre 1977 de Philosophiques soit optionnellement offert aux membres de 1978 pour quatre (4.00) dollars.

Ces propositions font l'objet de discussions et plusieurs alternatives sont suggérées. Après une assez longue discussion, Nicolas Kaufmann demande le vote sur les propositions du Bureau de direction. Ces propositions sont adoptées à majorité, 26 en faveur, 3 abstentions.

9. RAPPORT DU COMITÉ "CEGEP"

Le comité "Cegep" ayant eu l'occasion de présenter les éléments essentiels de sa réflexion lors du panel sur "L'enseignement de la philosophie" tenu au sein du congrès de la S.P.Q. dans le cadre de l'ACFAS, la discussion s'engage sur une proposition de Pierre Valois. Proposé par Pierre Valois et appuyé par Maurice Gagnon: Que la S.P.Q. donne à son comité "Cegep" le mandat d'organiser et de coordonner une série de colloques régionaux sur l'enseignement de la philosophie dans les cegeps; colloques regroupant les professeurs de philosophie des différents cegeps et universités de la région; dans le but de réunir les informations et avis nécessaires à la prise de position de la S.P.Q. face à toute proposition de modification du régime pédagogique au collégial qui serait présente dans le livre blanc du ministère de l'éducation.

Cette proposition fait l'objet d'une longue discussion portant sur les responsabilités de la S.P.Q., sur l'opportunité d'un tel dossier, sur les responsabilités du comité CEGEP et sur celles du comité de coordination provinciale de la philosophie. Plusieurs amendements sont suggérés en cours de discussion et pour faciliter la prise du vote, il est convenu de remplacer la proposition principale et les amendements par la proposition suivante faite par Maurice Gagnon et appuyée par Pierre Valois:

Que le Bureau de direction de la S.P.Q., à la lumière des nouveaux renseignements qui seront recueillis par le comité "Cegep" dans les mois à venir concernant la situation de l'enseignement de la philosophie au collégial, étudie la possibilité de prendre publiquement position auprès du gouvernement lors de la présentation du livre Blanc sur l'enseignement collégial, après consultation auprès des membres de la S.P.Q., si les délais le permettent. Adoptée à l'unanimité.

Proposition Roland Houde/Robert Nadeau: Que la S.P.Q. demande au comité provincial de coordination de philosophie de donner suite à la proposition Valois-Gagnon.

Amendement Robert Nadeau/Pierre Valois: Que la S.P.Q. demande à la coordination de donner suite à la proposition Valois-Gagnon et qu'elle fasse savoir au Ministère de l'Éducation qu'elle a adressé cette demande au comité de coordination. Adopté à majorité, 1 contre, 2 abstentions.

Proposé par Marc Chabot appuyé de George Legault et adopté à l'unanimité que le comité "cegep" de la S.P.Q. prépare un dossier technique dont il définira lui-même le contenu afin de servir à la préparation d'un mémoire que l'on rendra public après la publication du livre Blanc du MEQ.

L'assemblée est levée faute de quorum. Il est demandé que la S.P.Q. dise clairement quelles règles de procédure elle entend respecter.

LA SEQUENCE-05 EN PHILOSOPHIE

au Collège de Maisonneuve:

Bilan d'un projet pédagogique

par Laurent Fenaut

1. Description sommaire
2. Caractéristiques fondamentales
3. Options pédagogiques
4. Initiation philosophique
5. Evaluation par les étudiants
6. Evaluation par les professeurs
7. Problèmes techniques
8. Perspectives d'avenir
9. Conclusion
10. Annexes

1- Description

- . La Séquence-05 en philosophie, accessible aux étudiants du Collège de Maisonneuve depuis septembre 75, est un aménagement pédagogique des quatre cours obligatoires de philosophie. Elle regroupe une équipe de quatre professeurs et s'adresse à 16 groupes d'étudiants (environ 560).
- . Au départ, les étudiants s'inscrivent à cette formule pour quatre sessions mais, à chaque session, ce choix peut être révisé et permettre à l'étudiant de poursuivre l'étude de la philosophie à l'intérieur des cours réguliers. Toutefois, l'admission en Séquence ne se fait qu'en première session.
- . Sur le plan administratif, les numéros de cours sont PHILO 105 - 205 - 305 - et 405, (d'où l'appellation Séquence-05) et sont admis en équivalence aux cours réguliers PHILO 101 - 201 - 301 - 401.

- . Le programme de l'étudiant comporte à chaque session la lecture intégrale d'un ouvrage philosophique et la rédaction d'un essai à la suite d'une activité de recherche sur un thème défini.
- . L'étudiant établit lui-même ce programme en déterminant sa lecture et son thème à partir d'une liste pré-établie, lui laissant le choix entre 12 auteurs et 12 thèmes.
- . L'étude du même auteur (lecture d'un second ouvrage) ou du même thème (approche complémentaire) peut être poursuivie une deuxième session.
- . Chaque professeur est personne-ressource pour trois de ces auteurs et pour trois de ces thèmes, et cela jusqu'à concurrence du nombre d'étudiants équivalent à sa charge normale (environ 120 étudiants chacun).
- . La présentation des auteurs, la description de chacun des ouvrages au programme, la problématique philosophique des thèmes accompagnée d'une bibliographie sommaire, la méthodologie pour toutes les tâches attendues de l'étudiant, les objectifs généraux pour les quatre sessions ont été consignés dans un "Document de base" de 53 pages, remis à chaque étudiant en première session. (1)
- . Au début de chaque session l'étudiant reçoit un calendrier précis en fonction duquel il doit planifier lui-même ses activités tout en tenant compte des dates d'échéance et des rencontres de groupe.

2- Caractéristiques fondamentales

- . Unification et maintien d'une méthodologie identique tout au long des quatre sessions.
- . Définition d'objectifs à poursuivre de façon constante, progressive et approfondie tout au long des quatre sessions.
- . Liberté relative laissée aux étudiants quant à la détermination des contenus.
- . Possibilité d'approfondissement et de complémentarité laissée en partie à l'initiative personnelle de l'étudiant par le libre agencement des lectures et des thèmes.
- . Tâche stable et définie permettant la spécialisation des professeurs et leur complémentarité au sein de l'équipe.
- . Organisation du travail autour du bureau du professeur (tutorat individualisé) plutôt que de la salle de cours.

(1) Quelques exemplaires de l'édition 76-77 sont encore disponibles.

- . Échéancier précis laissant évoluer l'étudiant selon son rythme, ses besoins et ses exigences.
- . Groupes homogènes et relativement restreints (12 à 15 étudiants) pour toutes les activités de groupe (sauf pour les séances d'inscriptions aux lectures ou thèmes).

3- Les options pédagogiques

- a) autonomie de l'étudiant
 - b) méthodes de travail
 - c) signification des tâches
 - d) les modes d'évaluation
- a) autonomie de l'étudiant
- choix personnel, fondé et motivé, en regard des lectures et des thèmes.
 - responsabilité quant à la planification de son temps et l'organisation de son travail.
 - consultation de la personne-ressource laissée au jugement et à l'initiative personnelle
 - contrôle oral de lecture avec livre et fiches de lecture en mains
 - commentaire personnel sur la lecture à titre d'activité de synthèse et de critique
 - détermination personnelle de l'angle sous lequel on entend traiter le thème de recherche
 - documentation solide, diversifiée et actualisée à trouver soi-même à travers divers media
 - dossier de recherche entendu essentiellement comme témoin d'un intérêt manifeste et d'un travail soutenu en regard du thème choisi
 - liberté quant à la forme à donner à son essai
 - essai conçu comme l'énoncé d'une vision personnelle sur un sujet bien maîtrisé et donnant lieu à une prise de position critique bien fondée
- b) méthodes de travail

Malgré les aspects contraignants de toute méthodologie définie et sérieuse, il est aussi important que chacun s'approprie et personnalise

ces méthodes de travail en fonction de ses besoins, de ses goûts, de ses intérêts. Dans cette perspective, les tâches qui suivent donnent lieu à des résultats fort diversifiés:

- fiches de lecture (format 4 x 6) pouvant porter sur la définition des termes philosophiques ou autres, sur le résumé d'un chapitre, sur diverses citations accompagnées ou non de critiques personnelles etc.

Ces fiches sont à rédiger selon une certaine rigueur méthodologique: références précises, titre d'identification et de classement de la fiche, organisation logique ou thématique du fichier.

- le commentaire de lecture se fait en fonction des positions fondamentales exprimées dans l'ouvrage lu. Il se structure généralement en deux parties:

- a) résumé qui donne idée du contenu
- b) critique personnelle sur les points forts et faibles

- le dossier de recherche:

On y consigne les éléments bibliographiques sur le sujet, les résumés, les critiques, les photocopies de documents étudiés, les découpages de journaux ou revues permettant d'actualiser l'approche du thème, les résultats éventuels de sondage, statistiques etc.

Tout ce matériel est organisé dans le dossier autour d'une problématique personnelle préalablement définie et donne lieu au dégagement progressif du plan de l'essai qu'on se propose de réaliser à partir de ce dossier.

- l'essai

La préparation antérieure permet d'arriver ici à un travail de qualité quant au fond tout autant qu'à la forme: plan ou table des matières, subdivisions bien marquées, références précises aux citations textuelles, correction de la langue, bibliographie, six à dix pages dactylographiées.

- c) signification des tâches (à l'intérieur de chaque session comme dans la perspective des quatre sessions)

1. fiches de lecture: en plus d'inciter à une lecture plus attentive, à un dépouillement judicieux de la richesse diversifiée du contenu d'un ouvrage, à un retour critique sur les positions fondamentales de l'auteur, ces fiches servent 1) au contrôle oral, 2) à la rédaction du commentaire, 3) à la lecture éventuelle d'un second ouvrage du même auteur, 4) à établir des liens d'un auteur à l'autre sur un même sujet, 5) à fabriquer déjà un matériel documentaire pour les essais, 6) à énoncer sous une forme brève et en réaction aux propos de l'auteur des critiques ou des prises de positions personnelles.

Les nouvelles fiches (celles de la deuxième ou troisième lecture etc.) peuvent facilement s'intégrer aux anciennes pour ne constituer qu'un seul fichier de plus en plus valable. Rien n'empêche non plus l'étudiant qui apprécie cette méthodologie de consigner et de conserver sous cette forme toute information, quelle que soit sa provenance, relative aux questions ou aux thèmes auxquels il s'intéresse.

2. commentaires de lecture

En s'en tenant aux positions fondamentales des ouvrages lus, ces commentaires permettent de faire le point sur l'apport spécifique d'un ouvrage, sur les options de base qui animent la pensée de l'auteur, sur ce que, finalement, un tel livre nous a apporté, ce qu'on en retient et ce qu'il nous suggère.

Il devient ainsi facile d'établir rapidement les liens de continuité et de situer les apports nouveaux entre les ouvrages du même auteur ou d'établir des comparaisons au niveau de la philosophie des auteurs à l'occasion des différentes lectures qui seront abordées d'une session à l'autre.

3. le dossier de recherche

Le dossier permet d'amasser une documentation toujours disponible et sans cesse perfectible. Les pièces bien identifiées et explicitement notées évitent la relecture et la reconsultation des documents, ce qui laisse effectivement plus de temps pour l'analyse critique, l'approfondissement des implications, la cohérence à établir entre ces divers documents.

La possibilité de poursuivre l'étude du même thème pendant une seconde session, incite à une recherche menée d'une façon encore plus systématique tout en suggérant à l'étudiant de tirer profit au maximum du travail investi dans la constitution d'un tel dossier.

4. l'essai

L'essai est avant tout conçu comme synthèse personnelle. L'initiative appartient ici à l'étudiant qui compte sur son dossier pour appuyer et soutenir l'hypothèse à partir de laquelle il entend exposer, discuter, solutionner les questions qui se posent relativement au thème choisi.

Un tel genre de travail est difficile à maîtriser selon toutes ses exigences lors d'un premier essai. Toutefois, il sera possible de profiter de l'expérience acquise puisque ce sera exactement le même genre de travail qui sera demandé à chaque session, même si le contenu en diffère.

d) les modes d'évaluation

La répartition des points (40/60) veut valoriser davantage l'activité de recherche en raison de l'initiative et de l'implication personnelle plus grande (60%) par rapport à l'activité de lecture (40%).

- Chaque tâche reçoit son évaluation:	fiches	: 15%
	contrôle	: 15%
	commentaire:	10%
	dossier	: 20%
	plan	: 10%
	essai	: 30%

L'évaluation est très peu comparative et compétitive (sauf pour l'essai) puisque dans tous les autres cas l'étudiant se trouve toujours là, personnellement, pour présenter son travail et qu'il faut alors juger à la pièce, selon chaque cas. L'évaluation se résume en grande partie à confirmer l'étudiant eu égard à la qualité du travail accompli ou à le stimuler pour un meilleur rendement ou un travail de plus grande qualité.

Les critères de correction s'inspirent essentiellement des objectifs particuliers et gradués planifiés d'avance pour chacune des sessions. Quant à la méthodologie relative à chacune des tâches elle donne davantage lieu à des conseils plutôt qu'à une évaluation proprement dite, ou encore à un simple renvoi au Document de base où toutes ces tâches se trouvent décrites.

4- L'initiation philosophique

La Séquence-05 instaure l'initiation philosophique dans un contexte de liberté et de maturité: on croit l'étudiant capable de se donner à lui-même, en la dégagant de ses lectures et de ses recherches, une conception générale de la philosophie qui de toutes façons ne peut venir que de la fréquentation assidue des philosophes et d'un effort personnel de réflexion, de discussion et d'écriture.

L'étudiant est mis sur des pistes qui le guident dans le dégagement du "spécifiquement philosophique" mais, en ayant comme point de repère les lectures effectuées ou les thèmes choisis, toutes ces pistes ont beaucoup plus de chance d'être suivies et de déboucher. D'ailleurs, la formule "séquence" se prête à ce genre de travail et de mûrissement qui exige du temps, de la continuité, des retours critiques.

Les contenus suggérés (lectures et thèmes) couvrent l'ensemble des champs philosophiques distingués par le nouveau plan-cadre provincial qui se veut un guide à l'élaboration du plan-cadre local.

Ces contenus sont aussi dépendants pour une large mesure des limites et des intérêts des personnes-ressources de la Séquence-05 qui ont mis au programme des auteurs qui leur étaient plus familiers et retenus des thèmes qui les intéressaient davantage. Il reste par contre qu'on s'en est tenu à des auteurs plutôt contemporains et qu'on a voulu proposer au moins trois auteurs québécois. Conscients du fait qu'il s'agit d'une initiation à la philosophie, il ne nous a pas semblé nécessaire de couvrir les différentes périodes de l'histoire de la philosophie, ni même de nous en tenir strictement à des philosophes professionnels. (De plus, il fallait retenir des ouvrages que l'étudiant pouvait aborder seul sans trop de difficultés).

L'important en regard de l'initiation philosophique réside à notre avis dans le fait d'être sensibilisé à l'ampleur du projet philosophique (celui de la totalité) et de développer un esprit critique qui oblige à remonter aux options fondamentales sur notre monde, sur l'homme et la société. En ce sens des gens comme Freud, Marx ou Dussault peuvent nous y conduire non moins que Nietzsche, Bachelard ou Mc Luhan. Des recherches sur des thèmes tels que le mythe, la liberté, la culture ou l'autorité ont vite fait de révéler les implications fondamentales qui retiennent l'attention des philosophes.

Les moyens privilégiés pour l'atteinte de ces objectifs (sens de la totalité et esprit critique) sont en tout premier lieu la lecture intégrale d'un ouvrage de caractère philosophique et la réflexion concrète sur des questions aussi englobantes que celles qu'on vient d'évoquer. L'avantage d'une lecture intégrale par rapport à une lecture d'extraits ou de textes sélectionnés, c'est que l'étudiant peut se rendre compte comment un auteur en vient à élaborer son sujet, comment il insère, à son propos personnel, sa documentation et ses recherches, comment il défend son point de vue et le relie à une vision d'ensemble, à une option sur l'homme ou la société. De plus, comme la plupart des ouvrages suggérés sont déjà eux-mêmes des essais, l'étudiant prend idée, à l'occasion de sa lecture, du genre de travail auquel il devra lui-même aboutir au terme de sa recherche thématique. Quant à cette recherche, l'accent est mis sur une problématique de départ très personnalisée, le choix d'un thème impliquant tout aussitôt la nécessité de préciser l'angle sous lequel on entend traiter ce thème. Cet angle se concrétise dans la série de questions auxquelles on s'intéresse et sur lesquelles on aimerait apporter, au terme de sa recherche, des éclaircissements satisfaisants.

Un encadrement qui laisse place à beaucoup de latitude, qui exige une large part d'initiative personnelle, soit pour profiter à plein de ses lectures, soit pour mener à bien son travail de recherche, semble être, aux yeux des étudiants, l'un des facteurs les plus positifs dans l'évaluation qu'ils ont faite de la Séquence-05.

5- Evaluation des étudiants

Le questionnaire utilisé voulait aller chercher une évaluation aussi précise que possible mais, visait aussi à recueillir des indices et des suggestions pour fins d'amélioration.

Il fut administré auprès de 131 étudiants (sur une possibilité de 151) au début de leur quatrième session, dans la Séquence-05. Il comportait 91 questions. Il est structuré en trois parties:

- 1^o questions 1 à 40: l'activité de lecture
- 2^o questions 41 à 83: l'activité de recherche
- 3^o questions 84 à 91: la Séquence-05 en général

Si l'on s'en tient à dégager les points les plus marquants, il faut noter:

- a) la satisfaction générale en regard de la formule dans son ensemble. (q. 84) 12% de peu satisfaits

51% de satisfaits

25% de très satisfaits

(en ne retenant que le seul nombre de ceux qui se sont exprimés sur cette question (117 sur 131), le taux de satisfaction est de 86%);

- b) la satisfaction fut, de plus, croissante à travers les sessions (q. 90) pour 44% des étudiants alors qu'elle s'est maintenue constante pour 35% des étudiants;

- c) les étudiants ont particulièrement apprécié les dimensions suivantes:

(q. 1) le choix des auteurs et des ouvrages au programme des lectures

(q. 2- q. 42- q. 85) l'autonomie qui leur est laissée d'une façon générale (q. 85), au niveau du choix des auteurs (q. 2) et des thèmes (q. 42)

(q. 36-37-38-39-79-80-81-82) le mode d'évaluation et la répartition des points

- d) les points les plus litigieux sont:

(q. 15-16-17-20-21)- la valeur pédagogique du système de fiches

(q. 27-28) - la pertinence du commentaire de lecture

(q. 29) - l'utilisation du tutorat

(q. 32-33-34) - l'intérêt des rencontres de groupe reliées à la lecture

(q. 41) - le choix "restreint" des thèmes

(q. 49) - l'insuffisance du document de base pour les fins de recherches

(q. 58) - la présentation du dossier

- (q. 78) - l'intérêt des rencontres de groupes, consécutives à la remise des essais
- (q. 88) - l'insistance sur l'aspect méthodologique

e) conclusions:

Les remarques qui incitent à apporter certains correctifs dans l'aménagement futur de la séquence, touchent les 2 points suivants:

- 1- Aider davantage à l'identification du "spécifiquement philosophique" dans les lectures tout autant que dans les thèmes.
- 2- Diminuer l'insistance sur l'aspect méthodologique tant en ce qui concerne les fiches de lecture que le dossier de recherche.

En dehors de ces points, on peut conclure que l'évaluation étudiante est hautement positive quant à l'aménagement pédagogique des cours de philosophie mis en place dans la Séquence-05.

6- Evaluation par les professeurs impliqués dans la Séquence-05

a) aspects pédagogiques

- 1- La motivation des étudiants en regard des lectures ou des recherches qu'ils ont choisi d'effectuer, est très visible et d'une façon générale elle instaure la relation étudiant - professeur dans un climat des plus favorables.
- 2- La grande majorité des étudiants savent faire un usage judicieux des marges d'autonomie et de liberté qui leur sont laissées puisque, dans les délais prévus, les contrôles de lecture révèlent chez ces étudiants une capacité souvent étonnante de compréhension profonde et de synthèse, de critique pertinente et fondamentale en regard des ouvrages au programme. De même, les essais qu'ils présentent sont, dans l'ensemble, personnalisés (l'étudiant présente et défend son point de vue, son hypothèse de solution) et témoignent, là aussi, d'une capacité étonnante de recherche entendue au sens de dépouillement et d'analyse d'un vaste matériel d'information ou encore de confrontation de diverses théories sur un sujet donné.
- 3- Malgré ce haut degré de satisfaction en face de la qualité et de l'intérêt avec lesquels les étudiants dans leur ensemble s'acquittent de leur tâche, les professeurs n'en déplorent pas moins une sous-utilisation du tutorat. Un grand nombre des insatisfactions formulées par les étudiants trouvent précisément ici leur explication et le tutorat resterait dans bien des cas la solution la plus adéquate à ces insatisfactions. Mais, si le tutorat peut exercer cette fonction thérapeutique en répondant "sur mesure" à des besoins particuliers et occasionnels, ce qui est déploré c'est beaucoup plus la sous-utilisation du tutorat à titre de pratique normale et régulière favorisant un

travail philosophique plus compétent, plus rigoureux, plus approfondi. La solution à cette sous-utilisation ne semble pas résider dans le fait de rendre obligatoire ce qui est actuellement laissé à l'initiative personnelle de l'étudiant, mais de faire en sorte que l'étudiant perçoive de mieux en mieux le professeur comme une personne-ressource véritablement à sa disposition, une personne habilitée et intéressée à l'assister techniquement et professionnellement dans son travail d'étudiant.

- 4- A l'expérience, on a pu constater le caractère artificiel des objectifs gradués. Par exemple, l'objectif de la lecture en première session était de lire et de rendre compte de sa lecture, à la deuxième session de critiquer le contenu de sa lecture, à la troisième, de faire des liens entre l'auteur et le courant de pensée auquel il appartient et à la quatrième session, d'établir des liens entre sa lecture et la réalité socio-politique contemporaine. Ces objectifs sont excellents et donnent d'assez bons résultats, mais il se trouve que l'étudiant les poursuit "d'instinct" peut-on dire, concurrentement et qu'une approche philosophique sérieuse et complète les implique d'emblée dès la première lecture. Il en est de même pour l'essai qui doit tout à la fois être bien documenté, critique, créatif et prospectif. On propose donc de les retenir et de les poursuivre tous à la fois, en cherchant à les maîtriser de mieux en mieux en y faisant concourir l'expérience acquise et la maturité progressive.
- 5- Relativement au système de fiches et à la méthode de dossier, les avis sont partagés au sein de l'équipe de professeurs. Mais, finalement on se rallie au fait d'aller plutôt dans le sens de la perception étudiante et d'être moins insistants sur ces aspects méthodologiques. En effet, ceux qui travaillent déjà très bien au niveau des fiches et du dossier continueront sans aucun doute à travailler encore tout aussi bien si on leur propose de travailler autrement. Par contre ceux qui ne travaillent pas avec satisfaction à cause de cette méthodologie ont toutes les chances de travailler mieux en travaillant autrement. On risque ainsi, par ce changement d'attitude, de s'acheminer vers une formule de travail qui conviendra d'une façon plus adéquate à un plus grand nombre d'étudiants.

b) aspects de la tâche

- 1- Le fait de s'occuper de trois auteurs et de trois thèmes a été vécu comme une tâche plutôt lourde et complexe. La spécialisation souhaitée et nécessaire implique un investissement beaucoup plus grand que prévu en termes de lectures et de recherches à effectuer pour en arriver à s'acquitter avec compétence et pleine satisfaction de ce rôle nouveau de personne-ressource. Toutefois, le temps ne peut que jouer favorablement pour combler ces exigences, puisque les étudiants eux-mêmes, à travers l'analyse de leurs lectures et la production de leurs essais, nous aident et nous stimulent dans ce perfectionnement.

2- Les périodes de contrôles sont également assez pénibles à subir. A raison de 15 à 20 étudiants par jour, il faut mettre plus de deux semaines à rencontrer chacun individuellement, une première fois pour sa lecture, puis une deuxième fois pour son dossier. Avant le contrôle de lecture, on aura lu et corrigé les fiches de lecture (40 à 50 fiches chacun) puis viendra le commentaire de lecture. Après le contrôle du dossier, on corrigera les essais de façon à les remettre de mains à mains avant la fin de la session.

7- Problèmes techniques

a) la clientèle

Le recrutement se fait en première session seulement, sur une base optionnelle entre Séquence ou cours régulier, à partir d'un feuillet publicitaire (voir annexe II) remis aux nouveaux étudiants lors des rencontres pour les choix de cours. La clientèle de Séquence-05 est une clientèle stable. Il faut donc recruter des étudiants qui pourront demeurer inscrits avec les mêmes professeurs pendant quatre sessions. D'entrée de jeu, il faut exclure certaines techniques lourdes dont le choix d'horaire pour les cours de philo devient par moment très exigü.

Il faut aussi compter sur une stabilité au moins annuelle puisque l'inscription en séquence ne se fait qu'à la première session et que c'est là le seul moyen de rétablir l'équilibre des groupes requis à une pleine charge de travail dans la Séquence-05 pour les quatre professeurs.

Ce rééquilibre entraîne éventuellement le regroupement sur le même horaire d'étudiants de collège I et de collège II, ce qui, dans la perspective de la suppression des objectifs gradués et spécifiques à chaque session, ne représente plus aucune difficulté.

Quelques chiffres

première génération

septembre 75	290 inscriptions	8 groupes (moyenne- 37 par gr.)
janvier 76	232 sur les listes	8 groupes (moyenne- 29 par gr.)
septembre 76	180 sur les listes	5 groupes (moyenne- 36 par gr.)
janvier 77	150 sur les listes	5 groupes (moyenne- 30 par gr.)

deuxième génération

septembre 76	352 inscriptions	11 groupes (moyenne- 32 par gr.)
janvier 77	305 sur les listes	10 groupes (moyenne-30.5 " ")

Les départs sont généralement des abandons; pour les cas d'échecs, les étudiants de 305 peuvent reprendre 105 qui se donne concurremment

et les étudiants de 405 peuvent reprendre 205. L'activité de lecture ou de recherche réussie demeure acquise à l'étudiant.

Il nous est difficile, en raison du manque d'information, d'expliquer avec certitude la baisse de clientèle qui est passée par exemple de 290 en première session '75, pour aboutir à 150 en quatrième session '77. Pour y arriver il faudrait savoir:

- a) quelle proportion d'étudiants ont quitté la Séquence-05 parce qu'ils ont quitté le collège;
- b) quelle proportion d'étudiants ont quitté la Séquence-05 pour aller, par choix libre, aux cours réguliers;
- c) quelle proportion d'étudiants ont dû quitter la Séquence-05 pour les cours réguliers pour des raisons de contraintes d'horaire.

b) les horaires

Il est essentiel que les quatre professeurs soient sur le même horaire puisqu'ils s'échangent leurs étudiants et doivent être disponibles en même temps pour ces étudiants lors des activités de groupe. Une difficulté technique de fabrication d'horaire en septembre 76, a obligé de répartir les groupes sur 5 horaires, ce qui a entraîné l'obligation pour les quatre professeurs d'assumer une cinquième période de présence et de disponibilité même si officiellement chacun n'avait, bien sûr, aux yeux de l'administration, que quatre périodes à sa charge.

c) l'équilibre de la tâche

A l'intérieur de chaque bloc-horaire, il faut recomposer des groupes autour des personnes-ressources à partir des choix de lectures ou de thèmes exprimés par les étudiants. Grâce au jeu des quatre blocs-horaires, il ne s'est présentée aucune difficulté pour parvenir à une charge équilibrée et équivalente pour chaque professeur. S'il faut user de contingentement, l'étudiant comprend vite qu'il pourra refaire lors d'une prochaine session, ce choix qui lui est actuellement refusé en raison de cette charge professorale maximum. Cet équilibre est également un indice comme quoi les contenus proposés correspondent aux intérêts et besoins des étudiants

8- Perspectives d'avenir pour donner suite à ce bilan

- Maintien du fonctionnement général: - même contenu (12 auteurs et 12 thèmes) et même tâche de trois auteurs et de trois thèmes pour les professeurs; même programme d'une lecture et d'un thème de recherche par session pour chaque étudiant.

- Modifications à l'activité de lecture:

- 1- Le système de fiches devient facultatif: seule est exigée la préparation des réponses à une grille-questionnaire distribuée à l'étudiant sitôt exprimé le choix de sa lecture. Cette grille a pour objectif de centrer l'étudiant sur l'essentiel, c'est-à-dire le "spécifiquement philosophique" du volume qu'il lit et lui permet dans une certaine mesure de vérifier par lui-même son degré de compréhension de l'auteur. Cette grille, d'une dizaine de questions, est aussi élaborée de façon à intégrer les objectifs gradués qui étaient antérieurement liés à l'activité de lecture. Le tutorat reste disponible à l'étudiant et la grille-questionnaire sera sans doute une motivation suffisante, sinon supplémentaire, pour venir consulter au besoin la personne-ressource.
- 2- La présentation de l'auteur, de son oeuvre, ainsi que du courant de pensée auquel il appartient, fera l'objet d'au moins une rencontre de groupe.
- 3- Un contrôle oral de 30 minutes, structuré autour de la grille-questionnaire, constituera la seule et unique évaluation globale de cette activité.
- 4- Dans le cas où le contrôle oral se vérifiera insatisfaisant, l'étudiant se verra imposer de développer par écrit telle ou telle question de la grille-questionnaire.

- Modifications à l'activité de recherche:

- 1- Etape de sensibilisation du thème de recherche choisi: Chacun des thèmes recevra, par les soins de la personne-ressource concernée, une présentation plus élaborée que celle qui figure actuellement dans le document de base. Cette présentation visera à révéler la multiplicité des approches philosophiques auxquelles ces thèmes peuvent donner lieu. Des suggestions, des références à la fois plus nombreuses et plus précises, des pistes de recherche orientant davantage du côté des grands philosophes accompagneront quelques textes fondamentaux qui feront l'objet d'une étude lors d'une rencontre de groupe.
- 2- L'étudiant se livrera ensuite à sa recherche et devra présenter, au lieu d'un dossier, un rapport d'étape décrivant (a) sa problématique personnelle en face du thème qu'il aura choisi, (b) le dossier dont il dispose, au terme de sa recherche, sur le sujet, (c) le plan de l'essai qu'il entend en dégager. Ce rapport d'étape, obligatoire, pourra donner lieu à des observations de la part du professeur et sera pris en considération avec l'essai lors de l'évaluation finale de l'activité de recherche.
- 3- La pondération sera: lecture: 50% et thème: 50% (en raison d'une tâche de lecture beaucoup plus exigeante). D'autre part comme on fait disparaître l'attribution d'objectifs particuliers à chaque session, le Document de base décrira d'une façon très précise les critères d'évaluation pour chacune des tâches.

9- Conclusion

Dans le contexte où chacun des Collèges est présentement invité à élaborer son programme-cadre local pour l'enseignement de la philosophie, l'expérience vécue de la Séquence-05, tout en demeurant limitée et circonscrite, attire néanmoins l'attention, me semble-t-il, sur des dimensions "pédagogiques" non négligeables.

1- Possibilité de prendre ses distances vis-à-vis un programme-cadre provincial et intérêt à tenir compte des ressources et des besoins locaux afin de favoriser l'émergence d'équipes de travail engagées et diversifiées regroupant étudiants et professeurs.

2- Contrer le plus possible les coupures entre collège I et collège II, entre les quatre cours et les quatre sessions, coupures qui rendent difficile la perception globale de la tâche qui incombe à la philosophie au niveau cégep et qui fragmentent un apprentissage méthodologique et réflexif qui plus que tout autre a besoin de continuité et de mûrissement.

3- En ce sens précisément, il convient de concevoir la "séquence" à instaurer entre les cours en termes de continuité, d'approfondissement et de maîtrise progressive plutôt qu'en terme de progrès linéaire qui apporterait sans cesse de nouveaux éléments.

4- Mettre de l'ordre et de l'uniformité du côté des méthodes de travail plutôt que des contenus.

5- Permettre à chaque professeur de développer et d'offrir un champ de compétence qui rend son travail à la fois plus intéressant et plus efficace.

6- Instaurer et alimenter auprès des étudiants un climat de liberté et d'autonomie qui, loin de nuire, favorise une atteinte beaucoup plus généralisée et satisfaisante des objectifs pédagogiques poursuivis.

7- Ne pas perdre de vue la spécificité de l'approche philosophique sans laisser croire toutefois qu'il pourrait s'agir d'un domaine "exclusif" dans le champ des sciences humaines.

8- En ce sens, l'initiation philosophique du niveau collégial se doit de prouver à la fois la nécessité et l'originalité de sa contribution au fondement même d'une formation générale.

10- Annexes

a) Liste des professeurs impliqués dans le projet:

- Raymond L. Lachance
- Marcelle Lebel
- Laurent Renaud
- Marcel Soucy

b) Liste des thèmes traités

- Le mythe
- Le langage
- La technique
- La nature
- La culture
- L'art
- La famille
- L'école
- La politique
- La violence
- L'autorité
- La liberté

c) Liste des philosophes et des ouvrages étudiés:

- Bachelard, Gaston
La psychanalyse du feu
L'eau et les rêves
- Dusseault, Jean-Claude
Pour une civilisation du plaisir
Le corps vêtu de mots
- Freud, Sigmund
Malaise dans la civilisation
Essais de psychanalyse
- Lazure, Jacques
La jeunesse du Québec en révolution
L'association des jeunes québécois
- Grand'Maison, Jacques
Vers un nouveau pouvoir
Stratégies sociales et nouvelles idéologies
- Krishnamurti, J.
De l'éducation
L'impossible question
- Marcuse, Herbert
Vers la libération
Contre-révolution et révolte
- Marx, Karl
Manifeste du parti communiste
L'idéologie allemande

- McLuhan, Marshall
La Galaxie Gutenberg
Pour comprendre les média
- Nietzsche, F.
Par delà le bien et le mal
Généalogie de la morale
- Russell, Bertrand
Problèmes de philosophie
Science et religion
- Sartre, Jean-Paul
La nausée
Les mots

CONTRIBUTIONLES SUBVENTIONS DE FORMATION DE CHERCHEURS ET
D'ACTION CONCERTÉE DANS LE DOMAINE DE LA PHILOSOPHIE.

Depuis 1971, les universitaires du Québec bénéficient d'un programme de subventions dites de "formation de chercheurs et d'action concertée" (connue sous le sigle F.C.A.C.), programme administré par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur du Ministère de l'Éducation¹. Je me propose ici de décrire le fonctionnement de ce programme en général et de faire le point sur les projets de recherche en philosophie qui se trouvent subventionnés par ce programme du Gouvernement du Québec.

0-0-0-0-0-0-0-0

1.- Objectifs et priorités du programme de la F.C.A.C.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'il fut procédé en 1975 à la définition de priorités et à l'amorce d'une programmation thématique, le Ministère de l'Éducation désirant "favoriser des activités et une organisation de la recherche qui soient les mieux adaptées à la formation de chercheurs et d'experts dont le Québec a et aura besoin, tout en soutenant la réalisation de projets dont les résultats intéressent particulièrement le Québec"². C'est ainsi que furent définies des priorités thématiques et ce que j'appellerais des règles de répartition institutionnelle des priorités en question. Il peut donc être important, du moins pour ceux qui ont l'intention de faire appel un jour ou l'autre à la F.C.A.C. pour subventionner leurs recherches, de savoir que les priorités thématiques servent à préciser des "aires de problèmes" et que les règles de répartition institutionnelle visent aussi bien à assurer la cohérence des activités d'enseignement et de recherche dans chaque université que la différenciation de leur orientation selon les axes de développement qui leur sont consentis par le Conseil des universités.

Les aires de problèmes reconnues forment des "thèmes orientés": "les ressources naturelles", "la technologie", "les sciences de l'éducation", "l'aménagement, le développement économique et la planification", "la civilisation et la culture québécoises", et finalement "l'administration, le droit public et les études internationales", ainsi que "la nutrition et le secteur agro-alimentaire"³. Les recherches en philosophie entrent dans l'aire des problèmes relevant de la civilisation et de la culture québécoises, thème orienté ainsi circonscrit:

"Les recherches en sciences humaines ont généralement un rôle essentiel à jouer dans l'apport d'une meilleure connaissance de la réalité québécoise dans tous ses aspects, et plus particulièrement dans le dégagement du phénotype québécois par des études de synthèse.

Ces recherches porteront sur l'homme et ses oeuvres ainsi que sur la société dans laquelle il vit : les besoins, les idéaux, les comportements, la langue, la littérature, les arts, l'histoire, les institutions les différentes collectivités ou groupes qui composent la société, et plus spécialement la synthèse de ces aspects particuliers"4.

Par ailleurs, pour l'année 1976-77, les priorités thématiques ou "thèmes fondamentaux" étaient : connaissances mathématiques, connaissance de la matière et du rayonnement, connaissance des organismes vivants, connaissance de l'homme, connaissance des sociétés et des institutions 5.

Cependant, une demande de subvention qui ferait place à un thème prioritaire dans une aire de problème reconnue par le programme d'une année donnée ne serait évidemment pas acceptée automatiquement : elle devrait, de plus, répondre à certaines exigences et critères généraux en ce qui concerne:

A.- Le programme

Il devra faire montre de créativité, la méthodologie devra être rigoureuse, la problématique bien définie; ce programme devra s'insérer dans le cadre d'axes et de thèmes définis ou prioritaires et viser aussi bien l'originalité, l'innovation et le progrès scientifique que la formation de chercheurs québécois; il devra comporter des finalités socio-économiques.

B.- Les effectifs

L'équipe doit faire montre d'une certaine ampleur; elle doit faire preuve de cohérence et s'avérer multidisciplinaire; elle doit faire appel à l'expérience mais regrouper également des étudiants et des assistants québécois; elle doit favoriser la concertation et la communication, et elle doit avoir pour objectif la productivité scientifique.

C.- L'équipement

L'équipement n'est consenti que si le besoin est évident; par ailleurs, dans la mesure où toute équipe de recherche doit s'intégrer dans son institution universitaire, il ne doit y avoir, à ce chapitre, aucune duplication inutile.

D.- Les crédits sont accordés en fonction aussi bien du seuil de viabilité de l'équipe que de son rendement optimal.

2.- Catégories de subventions

La F.C.A.C. offre actuellement trois types de subventions particulièrement intéressants pour les chercheurs de philosophie:

A.- Les programmes majeurs de recherche

"Un programme majeur regroupe et intègre l'ensemble des activités de recherche qui sont conformes à une problématique pertinente aux thèmes prioritaires et qui, d'une façon générale, s'articulent à un axe de développement institutionnel" ⁶.

Autrement dit, dans un programme majeur, c'est l'institution universitaire elle-même qui, en fonction de son orientation propre, prend sur elle de regrouper plusieurs projets particuliers qui sont bien articulés entre eux, donc un ensemble de projets d'équipe; un tel programme est financé dans une perspective pluriannuelle par une subvention globale, l'argent ainsi obtenu pouvant être réparti ensuite entre équipes, centres et/ou services de recherche. Une équipe intégrée à un programme majeur n'a plus accès, tant que cette relation dure, à une subvention d'équipe.

B.- Les subventions aux équipes

Une équipe doit comprendre au moins deux professeurs; elle regroupe habituellement d'autres chercheurs, des assistants (qui peuvent être, par exemple, des boursiers post-doctoraux), des étudiants des trois cycles universitaires et, le cas échéant, un personnel de soutien.

"Ce type de subventions vise à l'intégration et au regroupement des efforts des chercheurs... Dans l'évaluation des projets, les comités d'appréciation tiennent compte de l'ensemble des critères, mais l'exposé de l'état de la question, de la problématique et de la méthodologie revêt généralement une grande importance, ainsi que les aspects de créativité, d'originalité et d'innovation qui ont trait particulièrement à la formation de chercheurs et plus généralement au progrès scientifique et aux finalités particulières du projet" ⁷.

L'équipe elle-même est évaluée d'après sa capacité à atteindre les objectifs qu'elle se fixe : il est bon de savoir qu'une équipe qui se trouve en phase initiale de structuration et de développement n'est pas jugée comparativement à des équipes mieux établies. Cependant, l'équipe doit se rendre assez rapidement productive pour cor-

tinuer d'être subventionnée. Par ailleurs, le financement d'une équipe doit habituellement provenir de sources diverses et je compte faire état des autres sources disponibles ultérieurement.

Il faut noter également qu'il est considéré comme normal que tous les étudiants intégrés à une telle équipe s'inscrivent également aux divers concours de bourses auxquels ils sont admissibles. En effet, les crédits alloués pour la rémunération des étudiants sont calculés en supposant qu'au moins le tiers des étudiants de l'équipe sont ou seront boursiers.

Autre chose intéressante à noter : toutes les subventions d'équipes sont allouées pour un an et ne sont renouvelables que sur présentation d'un rapport de recherches qui puisse être jugé satisfaisant par un comité d'appréciation. Cependant, dans la mesure où la F.C.A.C. vise à assurer aux équipes de chercheurs une certaine stabilité, le comité d'appréciation qui accorde une subvention à une équipe peut assortir sa recommandation d'une présomption favorable à un renouvellement. Grâce à cette procédure, environ les deux tiers des équipes subventionnées sont ainsi assurées de pouvoir continuer leurs travaux pendant plus d'un an à moins que pour un motif évident, le comité d'appréciation de l'année suivante décide de couper les fonds à cette équipe.

C.- Les subventions aux séminaires, congrès et colloques de recherche.

La F.C.A.C. subventionne également l'organisation de séminaires, congrès et colloques "dans la mesure où ils contribuent de manière spéciale à la formation de jeunes chercheurs, permettant notamment la participation d'étudiants de 2e et de 3e cycles, tout en mettant les chercheurs en relation avec les scientifiques au plan international en vue de l'acquisition et de la diffusion des connaissances"⁸.

Il faut savoir cependant que ces demandes de subvention se trouvent placées en concurrence avec les demandes de subvention aux équipes et évaluées par les mêmes comités d'appréciation.

3.- L'évaluation des demandes de subvention

Les demandes de subvention doivent être acheminées au Ministère de l'Education pour le 15 octobre, suite à quoi elles sont acheminées à des comités d'appréciation dont les fonctions varient selon les catégories de subvention et donc selon le type d'expertise qui se trouve requis. Les comités d'appréciation relèvent eux-mêmes d'un comité-conseil qui fait ses recommandations directement au Ministère de l'Education.

A.- Les comités d'appréciation

La littérature officielle de la D.G.E.S. nous dit tout simplement que les comités d'appréciation sont formés de "personnes-ressources".

Après enquête, voici à peu près comment il semble qu'ils soient formés. Il y a actuellement onze comités d'appréciation, chacun regroupant un certain nombre de disciplines. Selon l'organigramme officiel actuellement en vigueur, c'est le comité 9 qui apprécie les demandes de subvention dans le domaine de la philosophie et ce même comité s'occupe également de littérature, des arts, de religion et d'histoire. Cela ne veut pas dire cependant qu'une équipe, multidisciplinaire ou non, de chercheurs-philosophes devrait nécessairement faire évaluer sa demande par le dit comité 9. Car elle a droit, d'après le règlement, d'indiquer "le numéro du comité d'appréciation auquel (elle) souhaite que la demande soit soumise"⁹. Il pourrait très bien arriver, donc, que des philosophes soient évalués par le comité 3, qui s'occupe entre autres de mathématique; par le comité 6, qui s'occupe des sciences de l'éducation; ou encore par le comité 10, qui s'occupe de linguistique par exemple.

Cependant, il faut savoir qu'en principe, les "personnes-ressources" formant un comité d'appréciation sont elles-mêmes des universitaires oeuvrant dans les disciplines dont le comité en question s'occupe. Ainsi, pour l'exercice 1976-77, le comité d'appréciation numéro 9 était composé comme suit:

MEMBRESDomaine scientifique

WALLOT, Jean-Pierre (Président)
Faculté des Arts et des Sciences,
Université de Montréal

Histoire

ARBOUR-MAYRAND, Rose-Marie
Département d'histoire de l'art,
Un. du Québec à Montréal

Arts

BEDARD, Yves
Faculté des Arts,
Université Laval

Arts

DAVIS, Charles-Alfred
Département de religion,
Université Concordia

Religion

FRANCOEUR, Louis
Département de littérature,
Université Laval

Littérature

GAGNON, Maurice
Département de philosophie,
Université de Sherbrooke

Philosophie

GIROUX, Robert
Département des études françaises,
Université de Sherbrooke

Littérature

HAMELIN, Jean
 Département d'Histoire,
 Université Laval

Histoire

Rapporteur : BROCHU, André
 Service de la recherche universitaire
 et de la formation des chercheurs,
 D.G.E.S.

Et après vérification¹⁰, je peux affirmer qu'il ne se trouvait aucun philosophe sur aucun des dix autres comités d'appréciation. De plus, chacun des comités s'occupant presque tous de plusieurs disciplines, même si la composition de ces comités n'est pas véritablement assujettie à la règle de la représentation paritaire, on peut dire cependant qu'en général, toutes les disciplines se trouvent effectivement représentées -- l'autre règle implicite sautant aux yeux et concernant cette fois, mais pour l'ensemble des comités d'appréciation, une certaine parité institutionnelle. Il est donc permis de penser que, quand vient le temps de former tous ces comités d'appréciation, les diverses universités doivent combler un certain nombre de places qui leur sont allouées : il est probable que ce soit les doyens de la recherche des diverses institutions qui nomment les "personnes-ressources" selon les places disponibles et les disciplines retenues.

Le mandat des comités d'appréciation est de proposer au comité-conseil l'allocation des subventions: ils procèdent donc à l'évaluation des projets, ils peuvent formuler des recommandations en ce qui concerne les orientations à donner à la recherche et ces recommandations sont communiquées aux responsables d'équipes. Dans le rapport qu'ils soumettent au comité-conseil, les comités d'appréciation sont tenus de faire aussi bien des observations générales sur le mécanisme d'allocation de crédits lui-même, la composition des comités, etc... que des remarques particulières concernant chacun des projets qui leur ont été acheminés pour expertise¹¹.

B.- Le Comité-conseil

Avant d'entrer plus avant dans la mécanique de l'attribution des crédits, précisons que le travail des comités d'appréciation est supervisé par un super-comité qui est appelé le Comité-conseil.

C'est ce Comité-conseil qui a pour mandat de recommander au Ministère de l'Éducation l'allocation des crédits affectés au programme F.C.A.C. aux divers projets ayant fait l'objet d'une demande de subvention. Pour préparer sa proposition globale, une proposition qui, de toute évidence, doit être en accord avec la politique du Ministère de l'Éducation au chapitre des priorités établies ainsi que des crédits disponibles, le Comité-conseil se base sur les recommandations émanant des comités d'appréciation.

Indication intéressante:

"Le Comité-conseil doit surveiller l'application des critères généraux du programme, veiller au respect des normes d'équité dans le partage des ressources et au maintien du pluralisme des écoles de pensée. Il peut faire appel, s'il le juge à propos, à des expertises supplémentaires avant d'établir ses propres recommandations" 12.

Pour l'année 1976-77, le Comité-conseil était composé de:

Président

BELANGER, Marc Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche - Un. du Québec à Montréal.

Membres

BELANGER, Jean-Marc Directeur exécutif - Ministère de l'Agriculture, Complexe Scientifique.

GAUVIN, Laurie Directeur du Service de la recherche universitaire et de la formation des chercheurs - D.G.E.S., Ministère de l'Éducation.

LA ROCHELLE, Pierre Département de génie civil, Faculté des Sciences - Université Laval.

LORD, Guy Département de droit public - Université de Montréal.

SIROIS, Antoine Vice-doyen de la Faculté des Arts - Université de Sherbrooke.

TREMBLAY, Gaétan Directeur de la coordination et Vice-président à la recherche - Université du Québec.

YAFFE, Léo Vice-recteur à l'administration - Université McGill.

Secrétaire

CLICHE, Yvan Service de la recherche universitaire et de la formation des chercheurs - D.G.E.S., Ministère de l'Éducation.

4.- La répartition des crédits

En 1975-76, les crédits demandés par les chercheurs atteignaient \$16,000,000.00 et en 1976-77, \$22,000,000.00. Pour cette dernière année, le total des subventions accordées (thèmes orientés + thèmes fondamentaux)

n'atteignaient cependant que \$7,916,110.00. Les subventions entrant dans le thème orienté appelé "Civilisation et culture québécoises" totalisaient le montant de \$502,445.00. De ce montant, \$339,445.00 allaient à des projets d'équipes ou de séminaires, congrès ou colloques de recherche. Voici la liste des projets de cette catégorie subventionnés en 1976-77, ainsi que le montant accordé, projets ayant trait de près ou de loin à la philosophie:

<u>Equipe</u>	<u>Université</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédits alloués</u>
GODIN, G. BEAUCHAMP, C. CORRIVAULT, C. DUMONT, F. GAGNON, N. GUAY, D. HAMELIN, J. HARVEY, F. LESSARD, M.-A. MONTMINY, J.-P. THWAITES, J.	Laval *	La mutation récente de la société québécoise, 1940-1972.	\$ 30,000.00
GUEDON, J.-C. PYENSON, L.	Montréal	Les scientifiques du Québec, 1914-1960. Phase I: Inventaire, conservation et analyse des ressources.	\$ 7,000.00

Plusieurs autres projets, classés cette fois dans la catégorie des "thèmes fondamentaux" (section "connaissance de l'homme"), ont également été subventionnés en 1976-77. En voici la liste:

<u>Equipe</u>	<u>Université</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédits alloués</u>
GAGNON, M. GIROUX, L. LUC, L.-P. PLAMONDON, J. TCHAO, J.	Sherbrooke	Le rôle dynamique des antimomies logiques et des paradoxes pour la pensée scientifique.	\$ 25,000.00
MAHEU, L. FOURNIER, M.	Montréal	Développement de disciplines scientifiques.	15,000.00
NOELTING, G. BROUILLET, R. CLOUTIER, R. DE GUISE, J. LEMAY, F. PLANTE, R. ROBITAILLE, S. ROY, G.	Laval	Genèse des structures et adaptation.	33,000.00

* L'Université d'attache est toujours celle du responsable administratif. On ne trouvera ici que le nom des chercheurs principaux des diverses équipes.

NORTON, D.F. BRACKEN, H. TRENTMAN, J.	McGill	Les doctrines françaises et écossaises du sens commun.	\$ 20,000.00
PINARD, A. BOISCLAIR, C. CHARBONNEAU, C. DAGENAIS, Y. LAURENDEAU-BENDAVID, M. ROBERT, M.	Montréal	Le développement des fonctions cognitives.	28,000.00
SAVARY, C. KAUFMANN, M. LACHARITE, N. NADEAU, R. PANACCIO, C. QUINTIN, P.-A. VIDRICAIRE, A.	UQTR	Problématique de l'idéo- logie.	15,000.00
VALCKE, L. DE BUJANDA, J.-M. DOYON, J. TCHAO, J.	Sherbrooke	La signification actuelle de l'humanisme de la re- naissance. Séminaire inter- disciplinaire au niveau des 2e et 3e cycles. Séminaire: Thomas More I.	15,000.00
DAIGNEAULT, A. MAKKAI, M. REYES, G. SAYEKI, H. SCHLOMIUK, D.	Montréal	Recherche en logique mathé- matique*.	5,000.00
REISS, T.J. GRAVEL, P. LEVESQUE, C.	Montréal	Le tragique et la tragédie dans la tradition occi- dentale**.	18,000.00

Comme je l'ai indiqué auparavant, le Ministère de l'Éducation détermine l'allocation des crédits sous forme d'enveloppes affectées soit à des aires de problèmes (thèmes orientés), soit à des domaines de connaissance (thèmes fondamentaux). Chaque comité d'appréciation reçoit trois enveloppes à répartir : une enveloppe assurée, une enveloppe probable, une enveloppe maximale. Par exemple, le comité 9 pour l'année 1977-78 avait une enveloppe assurée de \$240,000.00, une enveloppe probable de \$300,000.00 et une enveloppe maximale de \$400,000.00. Chacune de ces trois enveloppes

* Classé sous le thème fondamental "connaissances mathématiques".

** Classé sous le thème fondamental "connaissance des sociétés et des institutions".

comporte un montant total pour l'ensemble des comités d'appréciation et ce montant est fixé avant que ceux-ci procèdent à l'évaluation des demandes. Pour l'année en cours, l'enveloppe assurée totalisait \$4,410,000.00, l'enveloppe probable \$5,490,000.00 et l'enveloppe maximale \$6,450,000.00. En tout état de cause, le Comité-conseil recommande au Ministère d'allouer des crédits dont le montant total se situe entre celui de l'enveloppe assurée et celui de l'enveloppe maximale, mais il appartient au Ministère de l'Education de prendre la décision finale à ce chapitre. Afin de ne pas grever trop fortement les budgets de l'année à venir en accordant des présomptions de renouvellement de subvention à certaines équipes particulièrement bien appréciées, on limite à environ 70% des crédits de l'enveloppe probable la proportion des crédits qui peuvent être affectés par cette décision.

Lorsque le comité d'appréciation se réunit pour évaluer les projets et répartir les fonds alloués, il détermine pour chaque demande de subvention un rang en fonction d'un certain ordre de priorité. Le rang I (un) est consenti à un certain nombre de demandes (dont toutes celles qui, l'année d'avant, ont bénéficié d'une présomption de renouvellement, et cela à moins de raisons sérieuses) jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe assurée, qui représente environ 80% des crédits de l'enveloppe probable. Toutes ces demandes figurent donc sur une liste sans qu'un ordre de classement ne soit exigé. Puis, toutes les autres demandes de subvention sont classées dans un ordre décroissant de mérite jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe maximale. Signalons aussi que lors de la discussion d'un projet auquel participe un membre du comité d'appréciation, celui-ci se retire sans faire de commentaire ou fournir de renseignements additionnels sur le projet. Signalons enfin qu'une équipe dont ferait partie le président d'un comité d'appréciation ne peut bénéficier d'une présomption de renouvellement.

5.- Remarques finales

J'aimerais terminer cette analyse du programme de subvention F.C.A.C. par quelques remarques plus globales. Il faut dire d'abord que les sommes demandées par les chercheurs ne sont jamais équivalentes à celles qui leur sont effectivement accordées : l'équipe est donc obligée, sur réception d'un avis favorable et après identification du montant accordé, de refaire sa ventilation budgétaire. Et ici, il appartient aux institutions universitaires de procéder au contrôle de l'utilisation réelle des fonds obtenus par leurs professeurs : il n'est pas du tout certain que ces sommes d'argent soient toujours bien utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été consenties. Deuxièmement, malgré toutes les précautions prises dans le passé et celles que l'on prendra sans doute dans le futur, les "personnes-ressources" membres d'un comité d'appréciation et membre d'une équipe effectuant une demande de subvention sont nécessairement favorisées par la situation dans laquelle elles se trouvent même s'il leur est interdit d'intervenir à point nommé pour défendre leur projet. Troisièmement, il peut être difficile pour des philosophes d'accepter que le programme de la F.C.A.C. vise prioritairement à intéresser les chercheurs aux problèmes de la collectivité québécoise : je n'ai cependant pas constaté personnellement que cette orientation ait servi jusqu'ici à éliminer des projets de recherche mais il ne m'étonnerait pas du tout qu'à l'avenir,

ces sommes soient plus exclusivement accordées à des groupes ayant une orientation plus marquée vers les problèmes spécifiquement québécois. Dernière remarque, on peut déplorer qu'un tel programme relève de la D.G.E.S. et qu'il ne s'adresse qu'aux universitaires. Mis à part le fait que la Direction Générale de l'Enseignement Collégial n'ait aucun programme de subvention à la recherche, mis à part le fait que les conventions collectives en vigueur n'obligent en rien les professeurs de niveau collégial à faire de la recherche (alors que cette obligation existe pour les professeurs d'université), il reste que rien n'empêche que des équipes se forment regroupant des professeurs des deux niveaux. Car pratiquer la philosophie sans faire de recherche et enseigner la philosophie sans constamment se ressourcer, c'est inévitablement se condamner à une sénilité précoce.

Robert Nadeau,
Département de philosophie,
Université du Québec à Montréal.

NOTES

- 1.- L'information sur laquelle repose le présent article est tiré de la Brochure explicative 1977-78 de la F.C.A.C. parue en juillet 1976, du document intitulé Crédits alloués, Exercice 1976-77 de la F.C.A.C. paru en janvier 1977 et du Troisième rapport du Comité-conseil de la F.C.A.C. paru le 7 avril 1976.
- 2.- Brochure explicative 1977-78, p. 1.
- 3.- Les aires de problèmes ainsi que les priorités thématiques sont définies par la D.G.E.S., le budget par le Ministère de l'Education. L'administration du programme est confiée à un Comité-conseil dont nous parlerons plus loin.
- 4.- Brochure explicative 1977-78, pp. 5-6.
- 5.- Cf. Crédits alloués, Exercice 1976-77.
- 6.- Brochure explicative 1977-78, p. 8.
- 7.- Ibid., p. 9.
- 8.- Ibid., p. 11.
- 9.- Ibid., p. 15.
- 10.- Cf. Crédits alloués, Exercice 1976-77, pp. 71-84.
- 11.- Une fiche d'appréciation doit être remplie pour chaque demande de subvention. Elle comporte six (6) questions:
 - 1) Identification de l'équipe
 - 2) Profil de l'équipe et de son programme. On demande aux évaluateurs d'identifier les points forts et les points faibles du programme sur le tableau suivant:

EXIGENCES ET CRITERES GENERAUX			
PARAMETRES	"INPUT" (équipe)	CONTEXTE (intégration dans le réseau universitaire)	"OUTPUT" (finalités)
PROGRAMME	Créativité Problématique Méthodologie	Insertion dans le cadre d'axe et de thèmes définis ou prioritaires	Originalité innovation et pro- grès scientifiques Formation de cher- cheurs québécois Finalités socio- économiques Liaisons avec les intéressés
EFFECTIFS	Capacité Multidisci- plinarité Cohérence Ampleur	Communication Concertation Regroupement	Etudiants et assis- tants québécois Productivité scientifique Expérience

On leur demande aussi de justifier leur jugement par des remarques et de conclure par une "appréciation globale"

- 3) L'équipe dispose-t-elle de l'équipement essentiel pour effectuer ses travaux?
- 4) Indiquer le stade de développement qui caractérise le mieux l'équipe présentement (démarrage, développement accéléré ou développement normal?)
- 5) Considérant le stade de développement de l'équipe, les crédits qu'elle obtient d'autres sources de financement sont-ils faibles (à augmenter)? satisfaisants? importants?
- 6) Recommandations budgétaires:
 - subvention recommandée (s'il y en a une)?
 - crédits supplémentaires pour équipements spéciaux?
 - montant envisagé pour les subventions d'autres sources applicables à ce projet?
 - rang dans l'ordre prioritaire?
 - description des équipements spéciaux?
 - présomption de renouvellement pour l'année suivante?

Adresser les manuscrits soumis pour publication, ainsi que toute correspondance relative au Bulletin à :

Claude Panaccio,
Bulletin de la S.P.Q.
a/s Département de philosophie,
Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500,
Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7.

TABLEAU DES REVENUS ET DES DÉPENSES		
Année 1920		
MONTANT EN FRANCS		
Revenus	Dépenses	Excédent
1.000.000	800.000	200.000
2.000.000	1.500.000	500.000
3.000.000	2.200.000	800.000
4.000.000	3.000.000	1.000.000
5.000.000	3.800.000	1.200.000
6.000.000	4.500.000	1.500.000
7.000.000	5.200.000	1.800.000
8.000.000	6.000.000	2.000.000
9.000.000	6.800.000	2.200.000
10.000.000	7.500.000	2.500.000

Le tableau ci-dessus indique les revenus et les dépenses de l'Etat pendant l'année 1920. On voit que les revenus ont augmenté de 10 millions de francs, tandis que les dépenses ont augmenté de 7 millions de francs. L'excédent est donc de 3 millions de francs.

Les dépenses ont été affectées de la manière suivante :

- Administration : 1.000.000
- Justice : 500.000
- Instruction publique : 1.500.000
- Travaux publics : 2.000.000
- Armée : 3.000.000
- Marine : 1.000.000
- Aéronautique : 500.000
- Colonies : 500.000
- Indes : 500.000
- Chinois : 500.000
- Indochine : 500.000
- Algerie : 500.000
- Tunisie : 500.000
- Morocco : 500.000
- Libya : 500.000
- Syria : 500.000
- Lebanon : 500.000
- Yemen : 500.000
- Soudan : 500.000
- Egypte : 500.000
- Arabie : 500.000
- Perse : 500.000
- Turquie : 500.000
- Grèce : 500.000
- Italie : 500.000
- France : 500.000
- Angleterre : 500.000
- Allemagne : 500.000
- Autriche : 500.000
- Hongrie : 500.000
- Pologne : 500.000
- Czechoslovaquie : 500.000
- Tchécoslovaquie : 500.000
- Yougoslavie : 500.000
- Roumanie : 500.000
- Bulgarie : 500.000
- Serbie : 500.000
- Croatie : 500.000
- Slovaquie : 500.000
- Hongrie : 500.000
- Pologne : 500.000
- Czechoslovaquie : 500.000
- Tchécoslovaquie : 500.000
- Yougoslavie : 500.000
- Roumanie : 500.000
- Bulgarie : 500.000
- Serbie : 500.000
- Croatie : 500.000
- Slovaquie : 500.000